

Le solliciteur général fait enquête

La GRC reconnaît avoir employé
et payé un informateur de 18 ans

OTTAWA (CP) — La Gendarmerie royale du Canada a reconnu hier avoir payé un jeune homme de 18 ans comme informateur et le solliciteur général du Canada, M. Jean-Pierre Goyer, a ordonné qu'une enquête complète soit menée pour vérifier si ce jeune homme a été menacé par les policiers comme il le prétend.

M. Robert Wayne Eadie, âgé maintenant de 21 ans et résidant à Cornwall, a révélé mercredi lors d'une émission télévisée qu'il a été payé pendant deux ans et demi près de \$306, par semaine par la GRC afin de fournir des informations sur le commerce de la drogue. Il a soutenu que des membres de la GRC ont menacé de l'arrêter pour possession de drogues

si l ne leur fournissait pas d'informations. Le jeune homme a aussi déclaré que les policiers de la GRC ont ri de sa demande de protection après qu'il eut été violemment battu par six hommes. Le ministre Goyer a affirmé, hier aux Communes, que les allégations du jeune homme semblaient "très sérieuses". M. Goyer a ajouté qu'il avait

demandé une enquête complète sur cette affaire au commissaire général de la GRC M. W.L. Higgitt, et qu'il attendait un rapport au cours de la semaine prochaine. Le ministre a assuré que le rapport sera rendu public.

Pour sa part le commissaire adjoint Geoffrey Mortimer a confirmé, hier, que le jeune Eadie a été payé comme informateur dès l'âge de 18 ans. Mais, a-t-il ajouté: "Il n'était pas un adolescent".

Le débat sur l'utilisation par la GRC d'informateurs a débuté en mai dernier alors que des documents incluant une liste de présumés informateurs, ont été volés dans les bureaux de la RCMP à Long Sault (Ont.).

Mercredi dernier, le jeune Eadie a raconté devant les caméras comment il a été recruté comme informateur: "Une nuit, j'ai été arrêté en état d'ébriété par la police municipale qui a appelé la RCMP parce qu'ils savaient que je connaissais des gens dans le domaine de la drogue; ils ont alors menacé de me renvoyer en prison si je ne leur donnais pas des informations."

Il a précisé qu'il a cessé d'agir comme informateur après qu'il eut été battu par six hommes et laissé pour mort.

Voir page 6: La GRC

Les Tupamaros
libèrent Jackson

MONTEVIDEO (d'après l'AFP) — L'ambassadeur britannique en Uruguay, Sir Geoffrey Jackson, détenu en otage par les Tupamaros depuis le 8 janvier dernier, a été libéré hier par ses ravisseurs.

Les Tupamaros ont abandonné M. Jackson dans une église des faubourgs de Montevideo apparemment en forme.

La veille, les Tupamaros avaient fait parvenir à un quotidien de Montevideo un communiqué annonçant que M. Jackson serait libéré étant donné que les ravisseurs n'avaient plus raison, depuis l'évasion de 106 des leurs de la prison de Punta Carretas, de détenir l'ambas-

Voir page 6: Les Tupamaros

Ottawa
défraiera
la note
de l'armée

par André Bellemare, de la PC

OTTAWA — Le gouvernement canadien défraiera seul le séjour des Forces armées au Québec pendant la crise d'octobre 1970 suscitée par l'affaire Cross-LaPorte.

Ainsi en a décidé, hier, le cabinet fédéral après avoir pris en considération les circonstances particulières qui ont nécessité l'envoi de quelques milliers de soldats en territoire québécois.

Le premier ministre Trudeau a fait part de cette décision pendant la période de questions, aux Communes, alors qu'il était interrogé par le député indépendant de Joliette, M. Roch LaSalle.

La présence de l'armée au Québec aurait entraîné des dépenses de \$12 millions, dont \$10 millions de frais réguliers et \$2 millions supplémentaires.

La semaine dernière, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, informait M. Trudeau que son gouvernement n'avait pas l'intention de débours ces \$2 millions.

L'armée canadienne avait été appelée à la rescousse des forces policières le 15 octobre après les enlèvements de

Voir page 6: Ottawa défraiera

Applaudi par le NPD

Kierans reprend son plaidoyer en faveur
d'une économie "proprement canadienne"

OTTAWA (Le Devoir-CP) — L'ancien ministre libéral Eric Kierans a fait hier aux Communes un vigoureux plaidoyer en faveur d'une économie "proprement canadienne". Dans son intervention, impatiemment attendue depuis le début du débat sur le projet de loi visant à soulager les entreprises les plus durement touchées par la surtaxe américaine, M. Kierans adjure presque le gouvernement de résister aux pressions américaines destinées à réduire le Canada au rang d'un pays



Le Dr Morton Shulman, député néo-démocrate à l'assemblée législative ontarienne, et le jeune Robert Wayne Eadie examinent des listes d'informateurs qui ont été volées à la GRC. M. Eadie a révélé, mercredi sur les ondes, qu'il avait été contraint, dès l'âge de 18 ans, par des officiers de la GRC d'agir comme informateur.

(Téléphoto CP)

Québec dévoile son
offre aux enseignants

par Paul LONGPRÉ de la PC

QUÉBEC — Le ministère de la Fonction publique a offert hier aux 74.500 enseignants des niveaux préscolaire, élémentaire, secondaire et collégial une augmentation de salaire globale de \$85 millions en trois ans, soit un taux d'augmentation de 4,8 pour cent par année.

La nouvelle a été annoncée par le mi-

nistère titulaire, M. Jean-Paul L'Allier, au cours d'une conférence de presse, en même temps que l'offre était faite aux différentes tables de négociations impliquées.

Cette somme de \$85 millions ne tient pas compte des autres augmentations ac-

Voir page 6: Québec dévoile

"de porteurs d'eau et de scieurs de bois".

Fréquemment applaudi par les néo-démocrates, écouté avec attention par les ministériels, M. Kierans déclare que le Canada doit opposer une politique économique "proprement canadienne" au train des mesures annoncées le 15 août par le président Nixon.

Cette politique, pour l'essentiel, doit tendre à favoriser l'abaissement de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies; elle doit encoura-

ger l'exportation des produits manufacturés et des ressources renouvelables, plutôt que des ressources non-renouvelables.

Le gouvernement, a encore dit M. Kierans, ne saurait tolérer que le sort de l'économie canadienne soit déterminée par le gouvernement des États-Unis, par le Groupe des Dix qui domine les pays industrialisés d'Occident, ou par toute autre force extérieure.

Par-dessus tout, une priorité s'impose, a dit l'ancien ministre. C'est un haut niveau d'emploi. Or, la surtaxe de 10 pour cent et les autres mesures de la politique de M. Nixon sont conçues pour compromettre la réalisation de cet objectif.

Le discours du député était fondé sur la thèse qu'il a souvent défendue et au nom de laquelle il a quitté le ministère en avril dernier. En substance, elle s'énonce comme suit: le Canada est trop tributaire de ses exportations de ressources non renouvelables qui créent relativement peu d'emplois et dont le rendement pour le fisc est très faible, tout en dilapidant un actif qui ne peut que s'apprécier au cours des années.

En imposant la surtaxe sur la plupart des produits manufacturés du Canada, en adoptant d'autre part des mesures pour encourager leur propre industrie manufacturière, en exemptant de la surtaxe les ressources importées du Canada, les Américains disent en définitive que le Canada peut croître avec les États-Unis, mais pour autant que cette croissance soit celle d'un fournisseur de matières premières qui sont nécessaires aux États-Unis.

Or, poursuit M. Kierans, les Canadiens doivent cesser de mesurer leur

croissance sans tenir compte des emplois qu'elle crée. Car le Canada peut très bien accroître son produit national brut sans pour autant produire plus d'emplois, sans qu'augmente le revenu des impôts ou les bénéfices des investisseurs canadiens.

Ainsi, lorsque ses ressources seront dilapidées, le Canada sera laissé à lui-même, contraint de repartir de zéro.

Loin de combattre cette tendance, affirme l'ancien ministre, le gouvernement

Voir page 6: Kierans reprend

Nixon au Congrès

Le "gel" des prix et salaires sera
suivi d'un système de stabilisation

WASHINGTON (d'après AFP et CP) — Le président Nixon a demandé hier au Congrès de l'aider à construire pour les États-Unis une économie stable quand la période de 90 jours du gel des prix et salaires arrivera à son terme.

Sur le plan intérieur, a dit le président devant les deux chambres du Congrès réunies en séance commune, "nous prendrons toutes les mesures qui s'imposent pour que l'Amérique ne se voit pas infligée une fois de plus par le virus de l'inflation galopante". Il a annoncé que le blocage des prix et des salaires décrété par lui le 13 août dernier ne sera pas étendu au-delà des 90 jours prévus,



Quelque 250 personnes ont défilé hier dans les rues de Sturgeon Falls pour appuyer les étudiants francophones en grève qui réclament une école de langue française.

(Téléphoto CP)

Le conflit de Sturgeon Falls

Les "grenouilles" défilent dans les rues

STURGEON FALLS (D'après la PC) — Près de 250 personnes ont participé hier à la "marche des grenouilles", défilé de protestation organisé par les étudiants francophones de Sturgeon Falls luttant depuis mardi pour obtenir une école secondaire française.

"Grenouille" est un vocable dont sont désignés, par dérision, les Canadiens français de cette localité.

Le défilé a parcouru les rues de Sturgeon Falls, les protestataires arborant des pancartes et chantant des airs français. Pour la première fois, une quarantaine d'adultes — des parents — s'étaient joints à eux.

Les grévistes ont tenté de prendre d'assaut l'école secondaire, mais un des administrateurs a réussi à verrouiller les portes au moment où ils approchaient.

Il y a trois jours, les étudiants avaient arraché les pavés devant l'école. Hier, tandis que les grévistes manifestaient devant l'établissement scolaire, les hommes de services de la voirie ont surgi, accompagnés de rouleaux compresseurs et de camions, pour procéder aux réparations nécessaires, sans tenir compte de la présence des manifestants.

Malgré la campagne d'obstruction entreprise par les grévistes, 1.006 étudiants se sont inscrits, mardi et mercredi, à l'école, qui en attendait cette année 1.800. De ce total attendu, 1.200 sont des Canadiens français.

Parmi les étudiants inscrits ces jours derniers, 470 sont anglophones et 536 francophones.

Des membres de la commission scolaire ont annoncé hier qu'une réunion

extraordinaire des commissaires était prévue pour lundi soir. Il se peut qu'au cours de cette réunion la commission décide d'assouplir sa position.

Mercredi soir, Mgr Benoit Fortier, prêtre de la paroisse voisine de Verner, a pris position en faveur des étudiants grévistes.

"Je suis avec eux, a-t-il dit aux journalistes à l'issue d'une réunion à huis clos avec 500 de ses paroissiens. Et peu m'importe que vous l'annonciez dans vos manchettes."

"C'est une question de justice. Je suis le premier à avoir recommandé à mes ouailles de défendre leurs droits."

Le chef des grévistes, Jean Saint-Louis, âgé de 17 ans, étudiant en 13ème année et président de l'Association des étudiants, a annoncé qu'il s'attendait à

un sérieux appui de la part des enseignants francophones au cours des prochains jours.

"Nous avons reçu la promesse, dit-il, que 45 enseignants refuseront de franchir les piquets de grève. D'ici lundi, nous aurons l'école pour nous, ou on nous permettra une école bien à nous."

M. Saint-Louis affirme que la grève va se poursuivre, sans pouvoir cependant préciser pour combien de temps encore.

"Je ne comprends pas tout ce fouillis, a dit un professeur, M. Léo Dubois. Cela fait sept ans que j'enseigne dans les deux langues dans cette école et nous avions cru que nous disposions de la meilleure école du pays."

De passage à Montréal

Pax Plante songe
à publier un livre

par Urgel Lefebvre

Pax Plante, qui avait été à l'origine de l'enquête sur la moralité à Montréal et qui vit présentement au Mexique avec une pension de \$7.000 par année que lui verse la ville de Montréal à la suite de son congédiement injustifié du poste de directeur du service de la police de la métropole en 1958, était hier soir à l'hôtel Windsor où il a rencontré un groupe de journalistes montréalais qu'il avait alertés M. Frank Hanley, présentement adjoint (relations publiques) au président de l'hôtel Windsor.

Au cours d'une longue conversation avec les journalistes, Me Pacifique Plante a déclaré qu'il était venu à Montréal dans le but de sonder le terrain quant à l'opportunité pour lui de publier un livre qui renseignerait la jeune génération sur l'époque qui a été marquée par l'enquête Caron et qui serait en même temps une analyse critique du rapport Prévoist et du livre blanc du ministre de la justice Jérôme Choquette.

Me Pacifique Plante a en outre révélé aux journalistes que, à la

suite d'un rapport du solliciteur général (M. Jean-Pierre Goyer), "pardon absolu" a été accordé à Armand Courval par le juge Wilfred Judson de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de suppléant du gouverneur général Roland Michener.

Le document rappelle que Armand Courval (inspecteur et chef de l'escouade de la moralité alors que Me Plante dirigeait la police de Montréal) fut reconnu coupable de parjure devant le juge W. Proulx, le 23 avril 1956, et condamné à une journée d'emprisonnement et \$500 d'amende.

Dans un second attendu, le document fait état de l'intervention du solliciteur général. Puis vient cette conclusion:

"En conséquence, sachez que nous, considérant que vous, ledit Armand Courval, n'étant pas coupable de ladite accusation portée contre vous et pour laquelle vous avez été condamné comme susdit, ne devez plus être sous le coup de ladite condamnation et de ladite sentence."

Voir page 6: Pax Plante

Yen c. dollar

Le premier round EU-Japon
laisse les problèmes entiers

WASHINGTON (d'après l'AFP) — Malgré les sourires, les poignées de main et les courbettes, la première journée de la rencontre ministérielle États-Unis - Japon a laissé entiers les problèmes économiques et politiques qui séparent les deux géants de l'économie mondiale.

Le secrétaire d'État américain William Rogers a réclamé une réévaluation importante du yen dès l'ouverture de la première des quatre séances de travail qui vont opposer, pendant deux jours, sept ministres japonais et sept membres du gouvernement Nixon entourés chacun de groupes compacts de conseillers.

M. Takeo Fukuda, le suave mais opinâtre ministre japonais des affaires étrangères, lui a immédiatement rétor-

qué qu'il appartenait aux États-Unis de remettre leur économie en ordre par des mesures intérieures plutôt que par des mesures extérieures qui portent préjudice aux autres pays. Il a également fait allusion à la nécessité de la dévaluation du dollar en disant que tous les pays concernés devaient partager le fardeau du réajustement des monnaies.

On n'a pas mentionné de pourcentages de changement pour les parités, les deux délégations ayant été d'accord pour reconnaître que cela devait être réglé simultanément entre toutes les principales puissances industrielles.

C'est la première fois que la rencontre ministérielle annuelle américano-japo-

Voir page 6: Premier round

Il n'a pas précisé, par ailleurs, en quoi consisteront ces contrôles provisoires.

M. Nixon a ouvert son allocution en déclarant: "Je me présente devant cette séance commune pour solliciter la coopération du Congrès dans la poursuite d'un grand objectif — une ère nouvelle de prospérité sans guerre, ni inflation".

Abordant la question de la réforme nécessaire du système monétaire international, et des mesures de portée mondiale annoncées par lui il y a 25 jours, le président a affirmé que "la réaction de nos partenaires commerciaux à l'étranger a été mesurée et constructive". Il

Voir page 6: Le "gel"

Le projet de réforme fiscale

Les experts y perdent leur latin, déplore la Chambre de commerce

OTTAWA (Le Devoir) — Dans le mémoire sur le projet de réforme fiscale qu'elle a remis hier au ministre fédéral des finances, la Chambre de commerce du Canada reproche au gouvernement d'avoir préparé un projet de loi si complexe et si compliqué que même les conseillers fiscaux les plus expérimentés et les mieux informés y perdraient leur latin.

La Chambre de commerce du Canada estime que le projet de loi est rédigé dans une langue telle « que de nombreux contribuables auront de la difficulté à comprendre leur propre situation fiscale et à établir leur déclaration d'impôt sans recourir à un professionnel ».

Les deux représentants de la Chambre de commerce du Canada, MM. W. J. Bennett, vice-président du conseil

exécutif, et H.P. Crawford, président du comité des finances, n'ont eu toutefois que des louanges pour le projet de loi qui se préoccupe plus que le Livre blanc, ont-ils noté, « des éléments de structure fiscale que de nombreux Canadiens considèrent comme indispensables pour le maintien de la croissance économique du Canada ».

M. Crawford a déclaré que l'inclusion dans le revenu de la moitié seulement des gains en capital s'était faite en partie aux dépens des notions d'équité qui avaient été exposées aussi bien dans le rapport de la Commission royale que dans le Livre blanc et a peut-être accru encore la complexité de la législation.

Toutefois, la Chambre de commerce estime que l'on est parvenu à un meilleur équilibre à cet égard.

« Nous sommes particulièrement heureux, a poursuivi M. Crawford, de la législation statutaire qui prévoit une réduction de 50 à 46% du taux d'intérêt de l'impôt des sociétés entre 1972 et 1976 ».

« L'abaissement du taux de l'impôt de nombreux contribuables qui se trouvent dans les catégories inférieures de revenu, ainsi que des taux minimum de l'impôt des particuliers doit, à l'heure actuelle, agir utilement en stimulant l'économie ».

La Chambre de commerce du Canada est également heureuse qu'il ait été possible de concevoir une disposition qui maintient le stimulant accordé aux petites entreprises et qui, tout en étant quelque peu restrictive et complexe, répond à certaines des objections qui ont été opposées à la forme du stimulant actuel.

Le mémoire se limite en grande partie aux aspects techniques du projet de loi et à l'effet pratique des propositions. La Chambre recommande dans son mémoire que les fonctionnaires du ministère des finances et ceux du revenu national soient encouragés à élaborer et à publier le plus tôt possible des textes explicatifs sur l'interprétation officielle du nouveau projet de loi.

Elle recommande aussi que lors de l'examen du projet de loi en Chambre, le ministre explique de façon aussi détaillée que possible, avec des exemples à l'appui, les principes sur lesquels sont fondés les articles les plus complexes ainsi que la façon dont ils sont censés s'appliquer.

Une des recommandations porte sur une simplification du libellé de la loi, notamment dans le style de rédaction et dans les termes employés.

Enfin, la Chambre recommande au ministre d'établir en collaboration avec le ministère du revenu national, une politique de compréhension quant aux erreurs que commettent les contribuables pendant la période transitoire sous le régime de la nouvelle loi fiscale, parce qu'elle est complexe et sera mal connue.

Cette recommandation équivaut à une politique qui permettrait aux contribuables de rectifier les erreurs qu'ils auraient pu commettre dans leurs rapports et qui, selon le nouveau bill, sont passibles de pénalité.

Il est indéniable, dit le mémoire, que dans une restructuration majeure de la loi de l'impôt sur le revenu, il se présente des situations qui n'auront pas été prévues par le législateur et qui nécessiteront des amendements.



A la sortie d'une usine de textile à Brantford, en Ontario, la police a procédé hier à l'arrestation de quatorze personnes, dont les leaders de l'aile radicale des Waffle du NDP. C'est avec difficulté qu'un policier tente d'entraîner ici un manifestant hors de la propriété de la compagnie. (Téléphoto CP)

La politique, une chose trop sérieuse pour les politiciens...

« La politique est une chose trop sérieuse pour qu'on la laisse faire par des politiciens au sens péjoratif du terme, c'est-à-dire par d'ambitieux démagogues, ou encore par des utopistes, des rêveurs, des basses d'images et de nuages ».

C'est en ces termes que le nouveau chef unioniste, M. Gabriel Loubier, a invité hier les hommes d'affaires à participer à la vie politique, autrement que par le lobbying et les jeux de ficelles en coulisses, pour lui apporter la dose de pragmatisme dont elle a grandement besoin.

« Mieux que quiconque, vous pouvez infuser dans la politique la dose de réalisme, d'expérience pratique et de sens commun qui lui fait si souvent défaut ».

La participation du monde des affaires à la vie politique doit se faire « démocratiquement, au grand jour, en pleine lumière », a soutenu M. Loubier.

« Les démagogues aident l'imaginaire populaire se fait les plus sombres tableaux de ce qui demeure secret ou caché au commun des mortels. N'allez pas accrédi-ter le mythe, déjà trop répandu, de l'homme d'affaires camouflé dans les coulisses et tirant des ficelles pour faire marcher l'homme politique. Rien ne peut en résulter de bon, ni pour les affaires, ni pour la politique ».

Puisque ce sont les citoyens de la classe moyenne qui contribuent le plus au financement du jeu politique, il ne serait que normal que « ceux qui travaillent, qui produisent, qui épargnent, qui font de leur mieux pour assurer leur avenir et celui de leurs enfants » veuillent se rendre compte par eux-mêmes de la façon dont en dépense leur argent, a-t-il conclu.

ottawa

Rien encore ne confirme les allégations des Canadiens d'origine chinoise qui prétendent être victimes de menaces proférées par la Chine communiste. C'est ce qu'a affirmé hier le premier ministre, M. Trudeau, interrogé à ce sujet aux Communes. Des Canadiens d'origine chinoise affirment qu'ils ont reçu des menaces leur intimant de se plier aux bonnes volontés du gouvernement de Pékin s'ils ne voulaient pas que malheur arrive à leurs parents demeurés en Chine. Le gouvernement cherche à aller au fond de cette histoire a dit M. Trudeau hier, mais jusqu'à maintenant, rien ne nous permet de dire que ces allégations sont fondées.

Le ministre de l'immigration, M. Otto Lang, ignore encore s'il doit apporter des amendements à la loi sur l'immigration ou publier un Livre blanc sur l'immigration.

C'est ce qu'il a dit hier aux Communes en relevant que les fonctionnaires de son ministère travaillaient depuis longtemps à préparer des amendements à la loi. La date de présentation de ces amendements sera décidée après consultation avec les chefs de l'opposition.

Un des articles qui doit être modifié est actuellement rédigé de telle façon qu'il permet à des milliers d'immigrants d'entrer injustement au Canada. Il s'agit de l'article permettant aux étrangers en visite au Canada de faire une demande

d'immigration puis de demeurer au Canada même si leur demande a été rejetée, tant que les tribunaux de ministère n'ont pas entendu la demande en appel, qui peut aller ensuite à un tribunal fédéral puis à la Cour suprême.

Le gouvernement américain est bien au courant de l'opposition canadienne à l'explosion nucléaire d'Amchitka et au trafic de pétroliers le long du littoral de la Colombie-Britannique. C'est ainsi que le ministre des affaires extérieures, M. Sharp, a répondu à M. Robert Stanfield qui s'inquiétait de ces deux sujets. Les représentations qu'a faites le Canada au sujet du trafic de pétroliers sont prises en considération, a-t-il dit. Quant à la position canadienne sur l'explosion nucléaire d'Amchitka, elle est connue des États-Unis.

Le THC, le produit chimique qu'on croit être l'ingrédient actif de la marijuana, provoque la nervosité, l'irritabilité et l'agressivité chez les rats. Ce sont les conclusions d'une expérience faite à l'université Carlton et au cours de laquelle on a injecté à des rats une dose massive de THC tous les deux jours pendant 50 jours. Les premières doses avaient l'effet de somnifères chez les rongeurs tandis que les dernières avaient autant d'effet qu'une goutte d'eau. Les chercheurs ont conclu des résultats de leurs travaux que la marijuana pouvait rendre les humains agressifs.

Des élections à l'automne ?

Les chances sont toujours de 9 contre un

OTTAWA (d'après CP) — M. Trudeau a déclaré hier qu'il n'a pas complètement écarté l'hypothèse d'élections générales à l'automne. Mais il se dit plutôt enclin à faire un mandat traditionnel de quatre ans, donc à attendre l'an prochain.

Un journaliste a demandé au premier ministre s'il avait révisé son attitude au sujet des élections depuis l'annonce de la surtaxe américaine sur les importations et compte tenu des difficultés économiques que cette mesure impose au Canada. M. Trudeau a répondu qu'il n'avait pas beaucoup réfléchi à cette question depuis juillet lorsqu'il a fait connaître ses vues au cours d'une conférence de presse. Avec le sourire, il a ajouté qu'il y songerait davantage au cours du week-end prochain qu'il emploiera à visiter sept circonscriptions ontariennes.

Le 27 juillet dernier, à Ottawa, M. Trudeau avait exprimé une nette préférence pour des élections générales en 1972. Hier, il a ajouté ceci : « Mais je n'ai jamais exclu l'hypothèse d'élections avant cette date — ou même plus tard — ».

s'il apparaît au gouvernement qu'une telle décision est bonne pour le gouvernement et le pays ».

Un journaliste a alors rappelé au premier ministre qu'en juillet, à la suite de ses déclarations sur ce sujet, les chances d'une élection en 1972 — plutôt qu'à l'automne — étaient de l'ordre de 9 contre 1. Il en est à peu près de même aujourd'hui, a-t-il dit.

M. Trudeau a rencontré la presse à l'issue de la période des questions aux Communes, période des questions qui, par le ton et le style, rappelait celles qui précèdent ordinairement des élections générales.

D'autre part, un informateur proche du cabinet a dit que la décision d'ordonner des élections maintenant ou plus tard dépend, en fin de compte, de l'attitude de l'Opposition. Si, par exemple, l'Opposition fait obstacle à l'adoption de la loi portant une réforme fiscale, le gouvernement pourrait être tenté d'en appeler au peuple. Mais, jusqu'ici, l'Opposition n'a pas indiqué son intention, ou même ses velléités, de prolonger indéfiniment le débat sur la réforme fiscale.

dont l'un des avantages sera d'exempter de tout impôt un million de contribuables à faible revenu.

Dans les milieux proches du gouvernement, on fait cependant observer qu'il faudrait à celui-ci invoquer d'excellentes raisons pour justifier des élections hâtives. A cet égard, les observateurs notent que le ministère du travail prévoit un taux de chômage de l'ordre de 10 pour cent cet hiver.

Aucun gouvernement disposant d'une majorité aussi forte que celle de M. Trudeau n'a encore ordonné des élections après trois ans d'administration. Rappelons que les libéraux occupent 151 sièges aux Communes, contre 72 conservateurs, 24 néo-démocrates, 13 créditistes, un libéral indépendant, deux indépendants et une vacance, celle d'Assinibois, en Saskatchewan, où une élection partielle est prévue pour le 8 novembre.

Il faut une soixantaine de jours pour mettre au point l'organisation matérielle d'un scrutin général. C'est dire que le gouvernement, s'il décidait de faire des élections cette année, ne pourrait en fixer la date avant novembre, au plus tôt.

Depuis les élections générales de 1968, il y a eu 10 élections partielles. Les libéraux en ont gagné quatre, toutes au Québec; les néo-démocrates, quatre, et les conservateurs, deux.

ÉTUDIANTS

Nous vous proposons un abonnement au DEVOIR pour la nouvelle année scolaire. Aussi nous vous invitons à compléter ce coupon et à nous le faire parvenir dès maintenant accompagné de votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 101, P.Q.

Les tarifs sont les suivants:

	CANADA	ÉTATS-UNIS
DURÉE		
7 MOIS	\$22.00	\$24.00
8 MOIS	\$24.00	\$27.50
9 MOIS	\$27.00	\$31.00
10 MOIS	\$30.00	\$34.50

Ci-inclus \$... pour un abonnement de ... mois à partir du ... 1971.

NOM

ADRESSE

ENSEIGNEMENT TÉLÉVISÉ

"INTRODUCTION À LA STATISTIQUE"

Quatorze émissions télévisées (circuit fermé), un manuel programmé en deux tomes, une série de huit guides pédagogiques, douze consultations de groupe, deux examens.

Aucune condition d'admission. Durée du cours : du 18 septembre au 4 décembre '71.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Secrétariat de l'enseignement télévisé
Centre audio-visuel:
Université de Montréal
Case postale 6128
Montréal 101
Tél. : 343-7630

Le maire de Saint-Léonard offre sa collaboration aux enquêteurs

Le maire de Saint-Léonard, M. Léo Ouellet, a fait remettre à la presse hier la déclaration en trois points qui suit:

● Le maire et le conseil municipal de Saint-Léonard offrent à la Commission municipale du Québec toute leur collaboration dans la conduite de l'enquête qu'elle a mandaté d'entreprendre à Saint-Léonard.

● Le maire et le conseil municipal de Saint-Léonard feront part aux enquêteurs de la commission municipale du Québec de leurs propres allégations suivant lesquelles des personnes seraient payées pour faire opposition aux projets de la ville.

● De ce fait, le maire Ouellet proposera à la prochaine séance du conseil municipal l'annulation de l'enquête que le conseil devait mener sur la conduite de ces personnes.

Le maire Ouellet a déclaré qu'en un sens il se réjouissait de la décision du conseil des ministres puisque l'enquête permettrait selon lui, d'en finir une fois pour toute avec les insinuations malveillantes d'un certain groupe depuis que ce groupe a été battu au scrutin de novembre 1970. L'enquête a-t-il dit, permettra ainsi de dissiper le climat d'incertitude et de suspicion qui, en définitive, a fait la réputation de la ville entière.

Voilà pourquoi il offre à la commission sa collaboration personnelle et celle du conseil afin qu'une atmosphère plus sereine finisse par régner dans les affaires municipales de Saint-Léonard.

M. Ouellet a déclaré d'autre part qu'il serait malvenu pour une administration qui fait l'objet d'une enquête de procéder elle-même à une enquête sur certaines personnes.

Le conseil municipal de

grandement l'équipe de recherche.

Il a refusé de prendre position devant les objections catégoriques que les chefs indiens ont formulées ces derniers temps « à la prise de possession de leurs territoires de chasse et de pêche ».

« C'est là un problème politique, a-t-il dit, que le premier ministre lui-même, en

tant que ministre responsable du développement de la baie James, aura à trancher ».

« Je ne voudrais pas à ce sujet donner l'impression que nous voulons escamoter la consultation, a-t-il ajouté, mais il faut quand même établir une distinction entre le travail purement scientifique et l'expérience de vie des Indiens ».

St-Léger
un scotch de
grande lignée



Léger,
clair
et
sec,

c'est
le scotch de qualité
pour ceux qui
le préfèrent
ainsi.

Distillé en Écosse par Hill Thomson & Co. Ltd. et distribué par IMPORTATIONS DURAND L.T.E.

Vous deviendrez bilingue chez LPS,

Enseignement visuel en classe. Amélioration de la compréhension au laboratoire. Horaires à votre gré et de nombreux autres avantages. Réservez dès aujourd'hui votre leçon gratuite (de 9h. à 21h.)

ANGLAIS - ESPAGNOL - ITALIEN - ALLEMAND - FRANÇAIS

LPS - MONTRÉAL 878-2821, Étage F, Place Bonaventure.

- LPS - QUÉBEC 529-0331, 4ème étage, 500 E., Grande Allée.

LPS - TORONTO 362-6551 - Simpson Tower, 401 Bay St.

plus rapidement et à moins cher qu'ailleurs.
Faites un essai gratuit et comparez.

Institution reconnue
par le Ministère de l'Éducation.
Frais de scolarité déductibles de l'impôt.

Très bientôt la coupe de cheveux à \$3.00?

Les coiffeurs pour hommes ont demandé hier au gouvernement du Québec de majorer sensiblement le coût minimum de la coupe de cheveux pour sauver leur métier qui est gravement menacé par la mode masculine de la chevelure longue.

Dans un mémoire remis au directeur des normes du ministère du travail et de la main-d'œuvre, la Corporation patronale des coiffeurs pour homme de la région de Montréal demande que le coût minimum de la coupe de cheveux soit haussée de 72%, c'est-à-dire qu'il passe de \$1.75 à \$2.50 pour la prochaine année et à \$3.00 pour la deuxième année.

Les coiffeurs reconnaissent qu'ils ne peuvent pas aller à contre-courant de la mode mais demandent au gouvernement d'intervenir pour stopper la détérioration progressive de leur gagne-pain.

La Corporation souligne que de 1968 à 1971 le chiffre d'affaires des salons de coiffure a baissé de 20.07% (jusqu'à la fin de juin 1971)



Photo Le Devoir, Claude Léger

et prévoit que cette baisse atteindra à la fin de l'année environ 27%.

De plus, de 1968 à 1971, le nombre de salons dans la région métropolitaine a baissé de 1,075 à 988 tandis que le nombre d'employés a dégringolé de 1,320 à 988 (les employés de classe A ont passé de 890 à 756, ceux de classe B de 211 à 133 et les apprentis de 219 à 99).

Malgré la diminution importante de la main-d'œuvre, le salaire moyen du coiffeur n'a augmenté de 1968 à 1971 que de \$69.50 à \$74.00 par semaine.

"Un employeur sur cinq veut liquider son salon ou laisser le métier. Trois employeurs sur cinq se

plaignent du marasme économique dans lequel se trouve leur situation. Un employeur sur cinq est dans une situation tolérable ou quelque peu satisfaisante. Voilà l'état angoissant où se trouve notre métier", explique la Corporation des coiffeurs.

Les coiffeurs demandent que le nouveau décret sur le coût minimum de la coupe de cheveux leur permette de rejoindre le salaire moyen payé dans la région de Montréal. Ils soulignent le fait qu'ils gagnent en moyenne \$74.00 par semaine pour 40 heures et demie de travail tandis que le salaire moyen dans l'industrie manufacturière est de \$115.42 par semaine.

Le rapport du juge en chef

Les cours du Québec commencent à voir le bout du tunnel...

Tel qu'en fait foi le rapport du juge en chef adjoint George Chailles, de la cour supérieure du Québec, le nombre des causes inscrites, tant au civil qu'au pénal, a légèrement diminué durant l'année judiciaire 70-71 par rapport à l'année précédente.

Il s'ensuit que les délais, dans la plupart des cas, ont été réduits.

Ainsi, selon le rapport du juge Chailles, 5,635 causes ont été inscrites au civil (cour supérieure) entre le 1er juillet et le 30 juin 71. L'année précédente, 7,948 causes avaient été inscrites, contre 7,778 en 68-69.

Cette année, les juges ont disposé de 6,650 causes, soit 1,015 de plus que les inscriptions, étant donné les causes pendantes. Il faut dire que 3,270 causes ont été rayées séance tenante.

Les délais, toujours au civil, ont varié de 4 à 32 mois selon la nature des causes. L'année précédente, les délais avaient été de 4 à 40 mois. Le juge Chailles estime que ces délais sont encore beaucoup trop longs et affirme que le système pourrait être changé pour faire en sorte que les causes qui ne procèdent pas par faute des parties soient rayées ou mises au pied du rôle. De plus, le juge en chef suggère que le rôle soit connu des parties.

Au pénal, le juge écrit que le grand nombre de causes de FLQ ajoutées au rôle des causes "optionables" et au rôle des causes qui restent aux assises, a nécessité l'automne dernier l'ouverture de deux divisions additionnelles. Grâce à ces 5e et 6e divisions, le nombre des causes en arrérage a diminué sensiblement.

Ainsi, en juin 71, il n'y avait plus que 21 causes devant les assises par rapport à 276 en septembre 70. Il y avait 51 causes "optionables" par rapport à 1,000 en septembre 71. Les 35 causes du FLQ n'existent plus puisqu'il y a eu

nolle prosequi et des 80 accusés dans l'affaire de Sir George Williams il ne reste que 5 procès à venir.

Néanmoins, ce nombre a augmenté depuis et l'ouverture de la session, mardi, a permis de se rendre compte qu'il y avait environ 75 causes aux assises et environ 300 "optionables", ce qui représente toutefois une nette diminution par rapport à l'an dernier.

Au chapitre des divorces, il y a eu augmentation des requêtes et diminution du nombre des juges depuis octobre 70 à cause des divisions additionnelles

aux assises. Ainsi, il y avait, au 30 juin 71, 4,751 requêtes non entendues par rapport à 3,022 en juin 70 et 3,000 requêtes prêtes pour audition par rapport à 2,000 en juin 70.

La cour des pratiques a enregistré moins de procédures, soit 10,561 par rapport à 11,867 l'an dernier.

Il y a 50 juges répartis dans toutes ces cours. Le juge Chailles termine son rapport en remerciant ces magistrats et en les félicitant ainsi que les fonctionnaires de la justice pour le travail accompli.

La rentrée des tribunaux dans la nouvelle salle des pas perdus

Une brève cérémonie, en présence de la plupart des juges des diverses cours du district de Montréal, a marqué hier la rentrée des tribunaux à

l'issue de la traditionnelle messe rouge.

Le service multiconfessionnel et la cérémonie de la rentrée se sont déroulés cependant, pour la première fois

depuis 1929, dans un édifice autre que le palais de justice qui abrite les cours pénales.

C'est dans la salle des pas perdus du nouvel édifice de la justice, angle Saint-Laurent et Notre-Dame, qu'on a en effet célébré la rentrée des tribunaux.

Invités à prendre la parole, les juges en chef des différentes cours ont salué avec enthousiasme la réalisation du nouveau palais de justice qui, d'ici quelques semaines, abritera toutes les cours civiles et criminelles du district.

Le bâtonnier du Québec, Me Yvon Jasmin, a invité pour sa part les membres du Barreau à lutter pour le maintien de la liberté du citoyen et à collaborer aux initiatives du Barreau dans le rôle qu'il doit jouer dans la société. Me Jasmin a prédit que le Barreau serait appelé à intervenir de plus en plus auprès de l'Etat pour faire amender des projets de législation qui lui paraissent injustes et contesteraient toute décision administrative, de quelque ministère qu'elle vienne, si pareille décision affectait les droits de la personne humaine consacrée dans la charte des droits.

Le bâtonnier de Londres, Sir Robert McGarry, a pris également la parole pour exprimer son admiration devant ce nouvel édifice. Me Jean Lemaire, ex-bâtonnier de Paris, a pour sa part affirmé que cet édifice constituait le "palais de justice le plus moderne et le plus admirable au monde". Me Lemaire s'est dit convaincu que les crimes les plus graves dans notre société actuelle étaient la violence et la drogue. Il a invité les hommes de robe à faire vigilance à ce sujet. D'autre part, l'avocat français a exprimé l'avis qu'il était souhaitable de distinguer les prisonniers politiques des prisonniers de droit commun et que les détenus politiques aient un traitement plus libéral et jouissent de plus grandes libertés durant leur détention.

Il a dit que ce problème des prisonniers n'était pas nouveau mais qu'il intéressait tous les gouvernements.

Me Lemaire a remis la Grande médaille du barreau de Paris à Me Jasmin, son homologue québécois.

Saviez-vous?

qu'en 3 ans vous pouvez obtenir un B.A. avec spécialisation en français au Département d'Études Françaises de Loyola College.

B.A. Major: 7 cours de français et 8 autres cours. B.A. Honours: 9 cours de français et 6 autres cours. Le B.A. de Loyola vous donne accès au niveau de la maîtrise dans la plupart des universités.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau du "Registrar" ou à celui du Département d'Études Françaises. Tél.: 482-0320

Hâtez-vous!

ENCORE QUELQUES PLACES DISPONIBLES



Pleins Feux sur la Grèce

"sur les pas d'Ulysse"...

- un voyage magique préparé par des connaisseurs
- avec accompagnateur d'expérience de Montréal à Montréal
- un programme exclusif qui vous présente la Grèce sous son véritable jour.

Comprenant ATHÈNES...

5 jours avec visites, danses folkloriques et spectacles de "Son et Lumière"...

TOUR DU PELOPONÈSE

4 jours en autobus de luxe, incluant Corinthe, Mycènes, Épidaure, Nâuplie, Tripolis, Olympie, Patras et Delphes.

CROISIÈRE DES ÎLES: 7 jours

à bord du luxueux m.s. JUPITER avec escales à Istanbul et Izmir (Turquie), Patmos, Myconos, Delos, Aegina, Hydra, Santorin, Crète et Rhodes.

SÉJOUR À RHODES (Île des Roses)

5 jours de détente dans un site enchanteur offrant toute une gamme de divertissements.

Arrangements de catégorie supérieure **\$1,030 U.S. 3 semaines**

Seulement 4 places disponibles, requérant inscription immédiate, pour les départs des 17 septembre et 1er octobre

ÉTABLIE DEPUIS 1964



Montambault inc.
LE PIONNIER L'AVANTAGE DU VOYAGE EN GROUPE
UNE AGENCE CANADIENNE FRANÇAISE

15, BOUL. de la CONCORDE - VILLE de LAVAL - 669-1738 - 669-3585
OUVERT TOUTS LES SOIRS JUSQU'À 9 H. P.M. SAUF LE VENDREDI
SAMEDI JUSQU'À 4 H. P.M.

STATIONNEMENT GRATUIT à la STATION B.P. coin des Laurentides et de la Concorde à quelques minutes des ponts Vau et Leblond

aujourd'hui

Inauguration officielle à 17h30 de la première cidrerie industrielle au Québec, l'usine Lubec à Saint-Antoine-Abbé, comté d'Huntingdon.

Le ministre de l'éducation, M. Guy Saint-Pierre, participe à la soirée inaugurale de la Conférence québécoise sur l'éducation qui se tiendra les 10, 11 et 12 septembre à la régionale Vaudreuil-Soulanges, cité des Jeunes à Vaudreuil.

Ouverture, à Stoneham, près de Québec, de la session d'études annuelle de la Fédération des SSB, portant sur les problèmes économiques du Québec. Les cours se tiendront les 10, 11 et 12 septembre au Manoir Delage, à Stoneham.

Faites installer les GOUTTIÈRES HO-DO

Galvanisé • Cuivre • Aluminium Émaillé

ESTIMATION GRATUITE

MONTREAL 322-4160

QUEBEC 872-9244

PRIMEAU MÉTAL INC.

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS

LIRE LE NO. SPÉCIAL



En vente dans les kiosques ou les librairies.

Pour obtenir un abonnement, téléphoner à

739-2758

SUCO

CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE FORMATION (CENDOF) COURS DE FORMATION

Le SUCO offre, pour l'année 1971-1972, des cours qui traitent des divers problèmes des pays du Tiers-Monde.

À QUI S'ADRESSENT CES COURS?

- D'abord, au "sage", simplement curieux d'esprit, qui veut comprendre les informations que lui donne son journal, ou qu'il entend à la radio, ou les images qu'il voit défiler sur son petit écran.
- Ensuite, à "l'honnête homme", celui que La Rochefoucauld qualifiait de "bel esprit chez lequel la culture était en honneur", désireux d'avoir une certaine connaissance de la planète où il vit, des peuples qui l'habitent et de l'évolution qui s'y prépare. Son esprit universaliste l'amène à s'interroger sur son destin futur, sur ses rapports avec les autres hommes et à rechercher la culture qui lui permettra de saisir la réalité des faits.
- Enfin, à "l'homme engagé", qui veut allier l'action à la pensée et qui veut avoir sa part dans le déroulement des événements.

PREMIÈRE SESSION - AUTOMNE (INSCRIPTIONS LIMITÉES)

Je serais intéressé (e) au(x) cours suivant(s)

(n.b. cochez la ou les cases désirées).

- ☐ DÉVELOPPEMENT ET COOPÉRATION INTERNATIONALE (Prof.: Abdoul Barry) LUNDI, de 19 h à 22 h, du 4 octobre 71 au 17 janvier 72 (45 heures)
- ☐ ASIE: CIVILISATIONS ET PERSPECTIVES SUR L'ORIENT (Prof.: Robert Garry) MARDI, de 19 h à 22 h, du 5 octobre 71 au 18 janvier 72 (45 heures)
- ☐ AFRIQUE: RÉTROSPECTIVES ET PROSPECTIVES (Prof.: Apollinaire Essama) MERCREDI, de 19 h à 22 h, du 6 octobre 71 au 19 janvier 72 (45 heures)
- ☐ AMÉRIQUE LATINE: LA CONSCIENTISATION EN AMÉRIQUE LATINE (Prof.: Denise Caron) JEUDI, de 19 h à 22 h, du 7 octobre 71 au 20 janvier 72 (45 heures)
- ☐ MAGHREB (DÉBUT DU COURS: JANVIER 1972)

(s.v.p. écrire en lettres moulées ou à la machine à écrire)

NOM: M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Prénoms: Adresse:

VEUILLEZ RETOURNER DUMENT REMPLI À: DÉPARTEMENT DE LA FORMATION

Centre de Documentation et de Formation, SUCO, 4824 Côte des Neiges - Montréal 247, P.Q. 735-4561, poste 56

D-10



VIENT DE PARAÎTRE...

POUR SALUER VICTOR HUGO

par Victor-Levy Beaulieu

- Tout le contraire d'une étude universitaire • Polémique, parti pris, autobiographie.
- 400 pages abondamment illustrées • Un livre "libérant" par l'auteur de Jos Connaissant.

En vente partout au prix de \$5.00 - distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

AUX ÉDITIONS DU JOUR



ÉDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

éditorial

Le Québec et le prochain scrutin fédéral: quelques éléments de géographie électorale

Inquiets de la victoire facile que semblait devoir remporter les libéraux aux prochaines élections fédérales, de nombreux Québécois s'interrogent sur la façon dont pourraient efficacement s'exprimer alors d'autres idées non moins représentatives de la volonté du peuple québécois que celles de M. Trudeau.

Le projet n'a rien de sinistre ni de fâcheux. Depuis des années, la volonté du Québec s'exprime d'une façon à Québec, d'une autre façon à Ottawa. Cette schizophrénie a longtemps servi nos intérêts à court terme, nous valant des succès de propagande et des restes de patronage. Elle a retardé notre progrès sur les questions essentielles. Que des Québécois veuillent mettre un terme à cette maladie, voilà qui est parfaitement naturel. C'est l'absence d'un pareil désir qui devrait scandaliser.

Suffit-il cependant de constater le mal pour être justifié de croire qu'on a trouvé le remède? C'est l'impression qu'on peut créer certains "faiseurs de bloc" auxquels Claude Lemelin faisait l'autre jour allusion. A ceux-là, il convient de rappeler quelques éléments de géographie électorale qui font voir la complexité sinon l'impossibilité de tout regroupement qui se voudrait au-dessus des données concrètes du jeu politique.

Il semblerait, à première vue, que toute tentative visant à réduire la force des libéraux au Québec soit vouée à l'échec. Le Canada a connu, depuis 1945, neuf élections générales. Dans chacune des cinq élections où le parti libéral engagea la lutte sous la direction d'un chef canadien-français, il vit se produire en sa faveur un déplacement important des voix au Québec. Sous M. Saint-Laurent (1949, 1953, 1957), les libéraux obtinrent au Québec environ 60 p.c. des voix. Ce pourcentage vacilla de 39 p.c. à 45 p.c. au cours des quatre élections (1958, 1962, 1963 et 1965) tenues sous le leadership de M. Pearson. En 1968, sous M. Trudeau, le Parti libéral remonta à 53,6 p.c., faisant du Québec la seule province à donner une majorité absolue des voix à ce parti.

Si on scrute davantage les chiffres, on constate vite que le tableau est en réalité beaucoup plus complexe. Quand on parle du Québec, un vieux dicton veut que l'on commence par distinguer entre Montréal et le reste de la province. Ce dicton revêt une signification intéressante à la lumière des résultats de 1968.

À la dernière élection, la région de Montréal donnait aux libéraux près de 65 p.c. des suffrages et 24 sièges sur 26. Dans le reste de la province, il en allait tout autrement. Sur 48 sièges, les libéraux en remportaient une bonne trentaine. Quant au nombre des suffrages exprimés,

ils devaient toutefois se contenter de 47 p.c. du total, alors que conservateurs et créditistes réunis obtenaient, pour leur part, 49 p.c. des voix.

Une analyse plus serrée des résultats dans les comtés conduit à une autre observation instructive. Sur 74 circonscriptions, environ la moitié peuvent être considérées comme à peu près "sûres" pour les libéraux. De ce nombre, les deux tiers sont dans la région de Montréal. Mais l'autre moitié, soit au moins 37 sièges, est à tout le moins fort douteuse. Dix-huit de ces sièges furent remportés par des créditistes et des conservateurs. Dans les 19 autres comtés, seule la division du vote conservateur et créditiste permit la plupart du temps à des candidats libéraux de se faufiler entre leurs rivaux. Les deux exemples les plus éclatants de ce phénomène sont les comtés de Drummond et de Langelier, où Jean-Luc Pépin et Jean Marchand ne réussirent à se faire élire que par de faibles marges, grâce à la division des voix d'opposition, obtenant chacun moins de 40 p.c. des voix dans leur comté respectif.

De ces données, une première conclusion se dégage: il serait tout à fait possible, compte tenu de l'usure que quatre années de pouvoir, d'inflation, de chômage et d'arrogance auront exercée sur le parti ministériel, de réduire la force de celui-ci au Québec. Mais en dehors de Montréal, la clé de toute opération visant à ce résultat est entre les mains des créditistes et des conservateurs. Un bloc québécois formé indépendamment de ces deux groupes réussirait sans doute à ravir à chacun une partie de sa clientèle. A moins que ces deux groupes ne soient engagés à fond dans l'opération, toute tentative extérieure de regroupement n'aboutirait cependant qu'à diviser davantage les voix d'opposition au profit des libéraux. Parler de bloc québécois dans les comtés situés en dehors de la région montréalaise n'aurait guère de sens à moins que les deux grands rivaux du parti libéral ne soient dans le coup. Evoquer cette condition, c'est en montrer tout de suite la complexité pratiquement insurmontable.

Difficile à concevoir en province sans la coopération des créditistes et des conservateurs, un bloc québécois serait-il davantage réalisable dans la région montréalaise? A première vue, il semblerait que oui, vu les résultats décevants obtenus dans la région de Montréal en 1968 par les candidats conservateurs et créditistes.

L'expérience de Robert Cliche dans Duvernay, les résultats intéressants remportés à Montréal par le NPD en 1965 (ce parti réussit alors à finir bon deuxième dans près de la moitié des circonscrip-

tions de la région, et enfin les résultats obtenus par le PQ aux dernières élections québécoises, invitent cependant à considérer une autre hypothèse. Déjà sous la direction de M. Cliche, le NPD-Québec exprimait une pensée beaucoup plus québécoise que le parti de M. Trudeau. Cette tendance, loin de s'éteindre, s'est accentuée depuis que M. Raymond Laliberté a pris la direction du groupe.

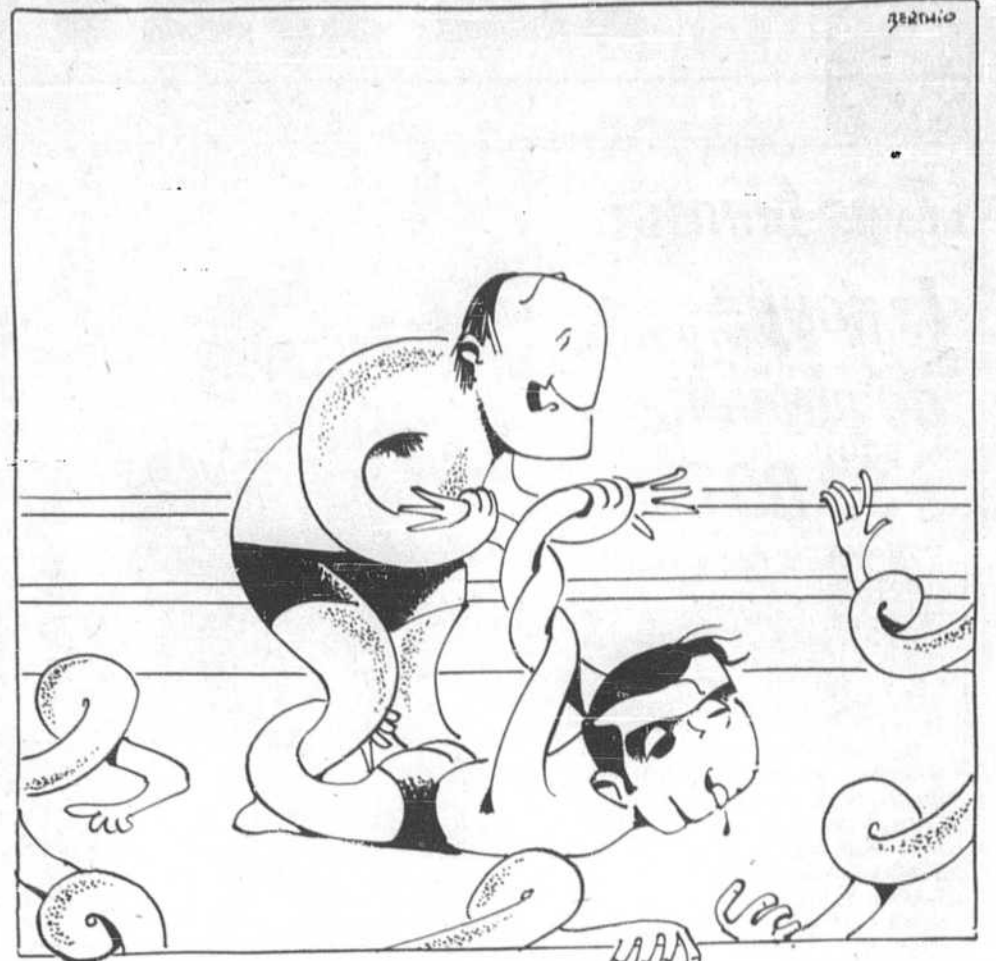
Plutôt que d'appuyer des porte-étendards d'un bloc québécois dont les positions sociales et économiques resteraient très probablement ambiguës, ne vaudrait-il pas mieux, dans la région montréalaise, appuyer carrément les candidats néo-démocrates, à condition que ceux-ci soient fidèles à l'orientation définie par M. Laliberté et s'abstiennent de tout dogmatisme en matière économique? M. Cliche vint très près, dans Duvernay, de battre M. Kierans en 1968, obtenant 16.225 voix contre 18.701 pour l'ancien ministre des postes: n'y a-t-il pas là une indication qui vaut d'être explorée de plus près?

L'essentiel, au prochain scrutin fédéral, ce n'est pas de chercher à engager une lutte personnelle contre M. Trudeau. Ce n'est pas non plus de chercher à former une alliance éphémère et superficielle qui risquerait d'éclater peu après les élections. C'est plutôt de favoriser la présence au Parlement fédéral d'éléments capables d'incarner une opposition vigoureuse, non seulement en matière constitutionnelle, mais aussi en matière sociale, économique, internationale. Cette opposition existe de toute façon dans la réalité sociale du Québec: il ne serait que normal qu'elle fût présente à Ottawa.

Il serait étonnant que le PQ veuille servir de véhicule à cette fin. On ne voit guère, d'autre part, la volonté supérieure qui pourrait s'imposer moralement aux trois partis d'opposition qui occupent déjà chacun une part du terrain. Au lieu de rêver de la quadrature du cercle, pourquoi ne pas chercher, dans ce contexte, des accords pratiques qui donneraient à l'opposition une meilleure chance de faire des gains réels?

Au rythme où les choses évoluent dans le reste du pays, dix sièges de moins dans le Québec pour les libéraux pourraient signifier la différence entre un gouvernement majoritaire et un gouvernement minoritaire. L'histoire récente nous enseigne qu'un gouvernement minoritaire écoute et comprend davantage le Québec, tandis qu'un gouvernement majoritaire cherche plutôt à le mettre au pas. Cela fut vrai sous M. Diefenbaker; ce l'est également sous M. Trudeau.

Claude RYAN



Loubier, c'est la clef de bras

"Relations" 30 ans après

La revue Relations célèbre ce mois-ci son trentième anniversaire. A cette occasion, l'équipe de la revue, qui s'est considérablement renouvelée depuis deux ans, a voulu faire le point sur ses positions. Voici le texte d'un éditorial où sont évoqués à la fois les valeurs communes et un pluralisme assez marqué dont entend s'inspirer la revue pour la nouvelle étape qu'elle entreprend.

RELATIONS paraît depuis trente ans. Le fait ne mérite pas, de soi, plus qu'une rapide mention. Belle occasion, toutefois, de reformuler nos objectifs, de vous faire part de nos projets, de nos ambitions, de nos espoirs.

Depuis deux ou trois ans surtout, le Québec vit, lui aussi, sous "le choc du futur". D'une part, des aspirations, appelées à grandir encore avec les développements de la technologie et de l'information, ne s'expriment plus tout bonnement, mais crient au secours. Elles sont fondamentalement volontaires de plus grande autodétermination, non seulement au plan proprement politique, mais aussi, plus largement, au plan social et culturel, au plan de la vie tout entière de la société d'ici: le Québec veut choisir et faire son avenir. D'autre part, à l'encontre de ces aspirations qui dérangent les certitudes et les intérêts de certains, une répression multiforme s'organise. La crise que nous traversons présentement — et qui est crise de civilisation à l'échelle de la planète — ne tient pas au seul fait d'une révolution trop rapide: elle vient de ce que cette évolution rapide accroît constamment la violence du choc entre les aspirations profondes des hommes — d'ici comme d'ailleurs — et les graves insuffisances de l'ordre social.

Il nous faudra revenir sur ce diagnostic, pour le préciser — travail que le présent numéro amorce déjà, dans les domaines, notamment, de l'éducation et de la vie ecclésiastique. Nous nous contenterons ici de dégager quelques axes majeurs du sous-développement collectif, culturel tout autant qu'économique ou politique, dont un Québec plus conscient qu'autrefois ambitionne de sortir: sous-développement d'une économie incapable d'enrayer le chômage, sous-développement d'une politique sociale impuissante à établir la sécurité du revenu pour tous les citoyens, sous-développement d'une liberté politique qui paralyse un peuple tout entier dans la transformation de ses structures sociales déshéritées et inadéquates. Cette aspiration québécoise, qui s'exprime de plus en plus clairement et s'est exaspérée, au cours des dernières années, dans des octobres de plus en plus durs, n'est pas — comme on le laisse parfois entendre — pur narcissisme, replié sur soi, étroite "québecitude": la transformation rapide et radicale des structures sociales dans le monde "développé", note Helder Camara, est un prérequis de la lutte efficace contre le sous-développement dans le Tiers monde.

Appartenant à cette collectivité du Québec qui cherche à établir un nouveau type de société démocratique en inventant, à son usage, de nouvelles formes d'autodétermination, RELATIONS entend faire sa part dans cet effort de renouveau. L'équipe des rédacteurs partage avec bien d'autres groupes, chez nous, le souci de certaines valeurs fondamentales qui polarisent aujourd'hui les recherches, les projets et les engagements en vue de l'humanisation de la vie dans notre société. Avec eux, nous prenons conscience du devoir d'acharnement que nous impose le souci de la justice pour tous dans la lutte pour la libération. Avec eux, nous travaillerons à l'implantation chez nous d'un type de société démocratique apte à maintenir et à promouvoir la liberté envers et contre tous les totalitarismes publics ou privés, d'une société qui fasse droit aux aspirations les plus légitimes et les plus profondes de l'homme. Avec eux, nous contesterons tous les systèmes qui cherchent à étouffer ou réprimer ces appels en imposant, de force ou de ruse, des idéologies souvent "bien habillées", mais foncièrement ordonnées au maintien des privilèges et à la défense des intérêts

particuliers. RELATIONS, depuis quelques mois déjà, a délibérément mis l'accent sur la libération comme voie de promotion des valeurs de justice et de liberté, comme voie d'élaboration et de mise en oeuvre d'un projet pour le Québec. Cet effort sera poursuivi.

Seules des transformations audacieuses, oeuvres d'une créativité déjà libérée ou en voie de libération, permettront l'élaboration et la mise en oeuvre de ce projet québécois. Malgré tous les progrès accomplis, il faut donc refuser de privilégier comme a priori le droit établi et le statu quo de l'ordre social — lequel peut devenir un désordre établi — pour travailler à une réforme en profondeur de notre société. Avec un respect positif du droit et de ses principes les plus fondamentaux, avec un respect positif, aussi, de nos institutions démocratiques si fragiles et si peu enracinées dans nos traditions, il faut favoriser la prise en charge par divers groupes de citoyens de leurs intérêts collectifs; il faut travailler avec eux à la recherche et à la mise en place de structures et d'institutions aptes à assurer une plus réelle et plus large autodétermination. Avec réalisme, il faut promouvoir un type de société capable de "porter" les conflits, de les résorber en progrès, tout en cherchant à éviter, par souci d'économie des ressources et des énergies, la violence et l'expérimentation sauvage. Et l'on pourrait allonger presque indéfiniment cette liste des tâches qui, pour une revue qui ne veut pas se retrancher "sur ses arrières", mais, au contraire, contribuer efficacement à un projet de société plus juste, s'avèrent de première importance. Ici encore, il faudra préciser ces tâches et leurs modalités d'accomplissement.

Pour l'instant, nous nous contenterons de signaler un aspect de notre sous-développement collectif, qui tient à la sous-alimentation spirituelle d'un peuple comme déraciné et entraîné dans le rasec d'une révolution culturelle mettant en question la foi héritée de ses pères. Et notre Eglise, qui prêche si bien aux "hommes de bonne volonté", devra, pour avoir tant soit peu de crédit et même pour avoir droit de parole, appliquer à sa propre vie la fonction critique qu'elle se reconnaît, pour achever d'abord en elle-même les "transformations audacieuses et profondément novatrices" dont elle parle quand elle s'adresse "au monde". Puisqu'elle est une Eglise dans le monde — Le caractère propre de RELATIONS, revue publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus, nous fait un devoir de pareille instance. Comme croyants québécois, nous croyons toujours avoir droit de parole ici, droit et devoir, surtout, de dialoguer avec ceux qui ne partagent pas notre foi et notre vision de l'homme et de son espérance.

Nous voudrions que RELATIONS soit, parmi d'autres, un instrument de cette libération à laquelle aspirent le Québec et le monde tout entier. Pour cela, la revue devra continuer de participer, bien entendu, à la formation, l'affermissement et la maturation de l'opinion publique. Plus précisément, elle devra présenter des analyses rigoureuses de ces situations et structures sociales qu'il faut dénoncer parce qu'elles empêchent ou retardent l'autodétermination d'un peuple; elle devra, s'insérant résolument dans le réseau des personnes et des groupes engagés dans l'action socio-politique, appuyer les revendications des plus pauvres et des plus déshérités — devenus plus conscients de leurs droits en même temps que du fait qu'ils sont constamment batifoués — et travailler avec eux à l'élaboration de programmes d'action. Au risque de froter parfois l'utopie et de se le faire reprocher, plutôt que d'accepter l'enchaînement à une réalité trop dure pour trop de nos frères. Dénoncer les manipulations, démasquer les équivoques et les opportunités qui entravent le processus de libération en cours chez nous; soutenir les idées, groupes, mouvements et programmes d'action qui favorisent ce processus: RELATIONS, nous l'espérons, pourra être utile et travailler avec quelque efficacité au "recto" et au "verso" de cette unique tâche qui canalise chez nous les énergies les plus créatrices.

La spécificité du rôle de RELATIONS tiendra encore largement à son inspiration.

Suite à la page 6

bloc-notes

Un personnage en quête de parti

M. Gabriel Loubier vient de tirer la seule conclusion logique qui découle des propos tenus dans Le Devoir par M. Marcel Masse: "Que M. Masse envisage à très brève

échéance une autre option personnelle. Même s'il propulse ainsi son parti vers l'abattoir, M. Loubier ne pouvait agir autrement. De son côté, M. Masse aussi interprète correctement la situation quand il se juge déphasé.

La population ne prise pas les politiciens visqueux et M. Loubier l'a bien compris. Il ne prendra donc pas l'attitude du caméléon sur une jupe écossaise. Si M. Masse n'est pas content, qu'il s'en aille et qu'il

ferme solidement la porte derrière lui. Voilà qui est clair, amical, définitif et M. Masse ferait bien de suivre le conseil.

Dans cette affaire, M. Loubier y gagne, car il se conduit en chef. M. Masse, lui, y gagnera s'il coupe court à sa romantique convalescence et s'il cesse de se conduire comme un personnage en quête d'autre. Le parti, quant à lui, se retrouve une fois de plus fragmenté et acculé à l'impasse. Ainsi, la ma-

lédiction qui semble peser sur l'UN maintient son emprise. Trois fois, le parti a perdu son chef au moment où il détenait le pouvoir: en 1959, avec M. Duplessis; aux premiers jours de 1960, avec M. Sauvée; plus près de nous, avec M. Johnson. Chaque fois, il a fallu traverser péniblement des étapes exténuantes et dangereuses: caucus, congrès, campagnes internes, définition de programmes, etc. Et, au lendemain de chaque congrès décisif, le parti devait lécher des plaies profondes. M. Johnson ne l'emporta que par un cheveu sur M. Bertrand et il devait mettre ensuite des mois et même des années à trouver une crédibilité. M. Bertrand lui-même n'obtint pas contre M. Cardinal l'écrasante majorité à laquelle on aurait pu s'attendre et le parti tout entier en demeura ébranlé. Enfin, M. Loubier l'emporta de justesse sur M. Masse lors d'un congrès sans impact et le nouveau chef risque de couler là où MM. Johnson et Bertrand n'ont survécu qu'en raison de qualités hors du commun.

La querelle entre MM. Loubier et Masse ne prend pas encore des formes violentes, mais le chef de l'UN ne trompe personne quand il se déclare en excellents termes avec M. Masse. M. Loubier a certaines des qualités qui font un bon chef, mais il possède surtout celle qui consiste à faire disparaître sans ostentation ceux qui peuvent différer d'avis ou encore ceux qui rappellent qu'on a gardé les moutons ensemble quand on était à la maternelle. M. Masse fait partie des mauvais souvenirs qui peuvent redevenir les cauchemars de demain, à ce titre, il mérite un enterrement de première classe. Quand en plus, M. Masse provoque la foudre, M. Loubier est prompt à saisir l'occasion.

L'Union Nationale n'a pas, aujourd'hui, les reins assez forts pour résister à ces discussions. De marginal qu'il était, le parti de l'UN devient microscopique et négligeable si MM. Loubier et Masse ne sont pas capables de coexister sous la même bannière. Après avoir pris contact avec un certain nombre de conservateurs de différents coins du Canada, M. Masse devrait être en mesure aujourd'hui de se "brancher". Il n'a aucunement besoin d'aider M. Loubier à enterrer l'UN. M. Loubier peut très bien réussir cela tout seul comme un grand garçon.

Laurent LAPLANTE

Le mot du silencieux

Du révisionnisme

par ALBERT BRIE

Puisque nous sommes en pleine période de révisionnisme verbal, pourquoi, au lieu d'appeler le premier lundi de septembre la fête du Travail, ne pas lui substituer la dénomination de fête des 100 mille emplois. On pourrait en changer d'une année à la suivante. Ainsi, le 4 septembre 1972 deviendrait la fête des 200 mille emplois et ainsi de suite.

Le français, cette langue que nous réclamons abusivement comme nôtre, n'est pas à la hauteur de notre conjoncture économique. Je suggère que nos lexicographes donnent droit de cité, au même titre que le mot "knock-out", au vocable fort opportun de "lockout".

Si la légende est vraie, selon laquelle les pires cancrs sont voués aux plus hautes destinées, c'est avec un profond respect que je salue nos futurs chefs d'Etat.

Si le travail est une punition comme l'aurait affirmé quelqu'un dont nous tenons l'enseignement comme paroles d'Évangile, cette expiation reste la seule qui soit récompensée.

Le chômage est un progrès qu'on le veuille ou non puisqu'il est en majeure partie le fruit de la technologie.

Le Christ a dit: il y aura toujours des pauvres au milieu de

vous. Il aurait pu ajouter du même souffle qu'il y aurait toujours des riches loin de vous.

La pauvreté, c'est, de nos jours, de la misère planifiée.

Si les politiciens étaient payés au mérite, il y en aurait une bonne moitié qui vivrait dans la mendicité.

M'en remettant au deuxième rapport de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, les médecins gagneraient en moyenne des honoraires dépassant les 30 mille dollars. Comme je les plains nos disciples d'Esculape! Vous vous étonnez?... Ne voyez-vous donc pas que nos médecins se verront bientôt contraints de posséder trois voitures et deux maisons de campagne. Et je ne dis rien des clubs de golf auxquels ils seront tentés de prodiguer des soins intensifs.

Il était maire et médecin et il exigeait qu'on l'appelle "Son Honorable".

Il se colporte qu'il y a des nids de séparatistes partout. Mais ne craignez pas, bonnes gens, tous ces nids sont dans des sanctuaires d'oiseaux.

Vos enfants comme les miens sont retournés à l'école. Mais mon inquiétude sur leur succès a changé de cible. Je m'inquiète à l'idée que les professeurs rateront peut-être leur année.

Mon petit dernier est entré sur le marché de l'étude. La maison, pendant des heures est vide de ses cris, de ses cabriolets et de ses dévastations. Ma femme craint cette solitude qu'elle n'a jamais connue? Dites-moi: serait-il bon qu'elle ait un autre enfant pour prendre la relève? Pour ma part, je ne saurais souffrir cet isolement, car, pour parodie Pascal: "Le silence de cette espèce finie m'effraie".

Quand j'ai été jeune collégien, l'idée m'a traversé cent fois l'esprit de mettre le feu à l'école. Non pas que je trouvais le bâtiment rebutant. Je n'aimais pas les religieuses dans leur robe noire et les maîtres d'école dans leur tenue complet. L'austérité du vêtement de ces enseignants m'a longtemps laissé l'impression que je fréquentais cette maison beaucoup moins pour mon instruction que pour mon châtiment.

Trouvez moi quelque chose de plus éblouissant pour l'esprit et pour l'oeil que cette belle géométrie plane d'un organigramme d'une grande maison d'enseignement. Quel savant labyrinthe! Thésée n'aurait pu tuer Minotaure, faute de l'atteindre, si Dédale avait appris l'art de nos schématisés.

Il est maintenant prouvé que les adolescents ne se laissent prendre ni par la rigueur ni par la douceur. Ce sont eux qui nous prennent par la lassitude.

L'instruction mène à tout... L'éducation, à tous.

suites
de la première
page

LES TUPAMAROS

sadeur britannique.

C'est lundi en effet que par un tunnel creusé depuis l'enceinte de la prison, les 106 prisonniers politiques ont pris la clé des champs. M. Jackson est l'otage des Tupamaros qui a été gardé le plus longtemps en captivité. Un conseiller américain, M. Claude Fly, avait passé six mois aux mains de ses ravisseurs tandis qu'un autre Américain, enlevé par les Tupamaros, M. Dan Mitrona, a été exécuté en août 70.

Dans leur communiqué de mardi, les Tupamaros, dont le chef, Raoul Sendic, était au nombre des évadés, affirment qu'ils ont gagné la bataille même si les autorités n'ont pas voulu négocier la libération des prisonniers en échange de celle de M. Jackson.

LE "GEL"

a ajouté: "Nous constatons que des ajustements sont en train d'être opérés à l'étranger et que l'on prend des initiatives visant à l'établissement d'un nouveau système monétaire à l'intérieur duquel les États-Unis pourrissent une fois de plus faire face à la concurrence étrangère sur un plan d'égalité. Au lieu de continuer à parler de la faiblesse du dollar américain, le monde en vient maintenant à la réalisation de la force de l'économie américaine."

"Depuis un quart de siècle, c'est-à-dire depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, l'Amérique a assumé le fardeau principal de la défense du monde libre, de l'assistance étrangère et de l'aide accordée aux vieilles nations pour leur permettre de se relever, ainsi qu'aux nations nouvelles, pour leur permettre de faire leurs premiers pas souvent chancelants", a poursuivi le président.

"Dans les années à venir, a-t-il enchaîné, nous resterons bons et généreux, mais le temps est venu d'accorder une attention nouvelle aux intérêts particuliers de l'Amérique. Cette ère nouvelle marque le temps des rapports nouveaux à travers le monde, celui d'un équilibre des forces économiques qui a changé."

M. Nixon demande au Congrès d'approuver, toutes affaires cessantes, les trois mesures qu'il a annoncées le 15 août et qui requièrent l'assentiment parlementaire: l'élimination de la taxe à l'achat de 7 pour cent sur les automobiles, les allègements fiscaux au titre

des investissements en biens de production et l'exemption fiscale de 50 dollars au profit des contribuables individuels. Le président a demandé aussi au Congrès de soutenir sa politique d'économies budgétaires: gel prolongé des traitements des fonctionnaires, réduction de cinq pour cent des effectifs dans la fonction publique et réduction de dix pour cent de l'aide à l'étranger.

A long terme, M. Nixon sollicite le soutien du Congrès dans deux domaines, augmentation de l'emploi au moyen d'encouragements fiscaux et utilisation améliorée des ressources de la technologie. Il a annoncé qu'il déposera des projets de loi concernant chacun de ces deux domaines lors de la prochaine session du Congrès.

Paraphrasant le général de Gaulle qui avait dit une fois que la France n'était jamais fidèle à elle-même quand elle ne se trouvait pas engagée dans une grande entreprise, M. Nixon a déclaré: "L'Amérique ne peut être vraiment elle-même que lorsqu'elle est engagée dans une grande entreprise."

Le discours présidentiel a duré 28 minutes et il a été applaudi à 26 reprises.

KIERANS REPREND

fédéral la favorise en accordant aux industries exploitant les ressources non renouvelables des avantages fiscaux beaucoup plus importants qu'aux industries exploitant des ressources renouvelables.

Pour combattre les pressions américaines, le gouvernement doit adopter une politique monétaire expansionniste, pousser les provinces et les services publics à emprunter sur le marché canadien.

En outre, il est essentiel d'envisager l'établissement d'un plafond aux exportations de ressources non renouvelables. A cette fin, il convient de rechercher la collaboration du mouvement syndical et des entreprises industrielles afin de les amener à n'accepter des bénéfices que dans la mesure où ils sont accordés à leur productivité, inférieure à celle des États-Unis.

M. Kierans prévoit que la surtaxe américaine restera en vigueur au-delà de la période initialement prévue de 90 jours. Et si le Canada est exempté de la surtaxe, a-t-il ajouté, les Canadiens voudront savoir quel est le prix de cette faveur. Il ne faudrait pas que ce prix soit la cession de nos ressources à des conditions dérisoires ou l'inflation de la valeur du dollar canadien.

PREMIER ROUND

ponaise revêt une telle importance non seulement pour l'avenir des relations entre les deux pays mais pour le monde entier. En faisant front comme il l'a fait aux prétentions américaines, M. Fukuda a d'ailleurs proclamé qu'il défendait non seulement les intérêts du Japon mais ceux des autres partenaires des États-Unis.

Le dialogue de sourds a porté à la fois sur le réalignement des monnaies et sur

la surtaxe de 10 pour cent sur les importations annoncée le 15 août par le président Nixon.

Le ministre japonais a réclamé que la surtaxe soit supprimée le plus tôt possible, faute de quoi les autres pays pourraient prendre des mesures de représailles qui auraient de graves conséquences politiques. Imperturbable, M. Rogers lui a répondu que la surtaxe ne serait supprimée que lorsque les États-Unis auraient l'assurance que les autres pays étaient prêts à faire ce qu'il faut pour que la balance américaine des paiements se rétablisse.

Mais au-delà de l'affrontement des intérêts économiques, la première séance de la rencontre américano-japonaise a été marquée par une réaffirmation de l'importance des relations amicales entre les deux pays et du désir commun de les maintenir.

"Même les meilleurs amis ont des difficultés", a dit M. Rogers en accueillant la délégation japonaise dans la grande salle des conférences internationales du département d'État.

"Le Japon a besoin des États-Unis et les États-Unis ont besoin du Japon et le respectent", a dit de son côté M. Fukuda. "Je veux croire que les États-Unis, eux aussi, ont besoin du Japon et le respectent..." au moment où les relations entre les États-Unis et le Japon traversent une phase plutôt difficile, il est important de s'en souvenir."

Voici, selon des sources diplomatiques autorisées américaines et japonaises, les autres points abordés au cours de cette première journée:

Problèmes commerciaux: M. Rogers et le secrétaire américain au commerce Maurice Stans se sont plaints que le Japon n'applique pas assez rapidement le plan de libéralisation de son commerce qui permettrait aux États-Unis d'accroître leurs exportations et leurs investissements au Japon. Les ministres japonais se sont refusés à prendre de nouveaux engagements dans ce domaine tant que les États-Unis n'auraient pas éliminé la surtaxe de dix pour cent qu'ils ont imposée à leurs importations.

Représentation de la Chine: M. Rogers a demandé à M. Fukuda que le Japon patronne avec les États-Unis le projet de résolution visant à garantir le siège de Taiwan aux Nations unies. Le ministre japonais n'a pas encore donné la réponse positive que les diplomates américains déclarent attendre "le plus tôt possible".

Les États-Unis craignent que sans le soutien du Japon, ils ne parviennent pas à préserver le siège de Taiwan. En s'engageant trop ouvertement en faveur de Taiwan, le Japon craint de compromettre l'avenir de ses relations avec Pékin.

Dans l'entourage des deux délégations, on a qualifié les discussions de "franches, libres, complètes et animées". L'atmosphère de la rencontre a été d'autant plus chaude que la climatisation de la grande salle de conférences du département d'État est tombée en panne.

Les discussions reprennent ce matin et se termineront dans la soirée par une conférence de presse commune puis par un dîner donné à la Maison-Blanche par le président Nixon en l'honneur de la délégation japonaise.

LA GRC

dans un fossé: il aurait alors demandé la protection de la police mais celle-ci se serait moquée de sa demande.

Hier aux Communies, M. Goyer a été accueilli par un barrage de questions. Le député néo-démocrate Frank Howard a demandé que la question soit étudiée par le comité des Communies sur la justice mais il n'a pas obtenu l'unanimité requise. Le député conservateur David McDonald a demandé, pour sa part, si c'était une politique de la GRC d'employer des "teen-agers" comme informateurs. M. Goyer a déclaré qu'il préférerait attendre d'avoir en main le rapport de la GRC avant d'expliquer "la philosophie de base" de son ministère.

LE DÉPART DE CLAUDE MORIN

Suite de la page 5

verte et du renouveau social et politique des années 60, marque donc la fin de la Révolution tranquille. Dans un sens, il faut s'en réjouir car, cette page glorieuse étant maintenant définitivement tournée, le Québec peut plus facilement renouveler ses espérances. Il faut en effet constater que la poursuite plus avant des idées des années 60, tant dans le domaine constitutionnel que dans le domaine socio-économique, ne saurait plus répondre aux aspirations actuelles des Québécois. A elles seules, les réformes autonomistes et technocratiques ne peuvent plus correspondre aux désirs de citoyens déterminés à assumer pleinement la responsabilité de leur destin collectif et à participer étroitement dans tous les domaines aux décisions qui les concernent.

Bref, le Québec, tout en désirant retenir les valeurs qui ont caractérisé la Révolution tranquille, aspire maintenant à les dépasser. Le Québec a besoin d'un nouveau départ et de nouveaux horizons. Souhaitons que tous ceux qui ont pris une part active au renouveau de la dernière décennie, collaboreront maintenant avec autant d'ardeur et de succès à celui qui se prépare pour les années prochaines.

DÉCÈS

PONTBRIAND Eva. A Granby, le 8 septembre 1971, est décédée Eva Paquette veuve de Joseph Pontbriand, Mère de Roland, Laurence, Benoît, agronome, Anita (Mme Alfred April) Gergette (Mme Jean-Paul Chapdelaine) et Maurice. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funéraire partira de la Maison LeSieur, Chemin St-Paul d'Abbotsford pour se rendre à l'église Notre-Dame de Granby où le service sera célébré à 3.00 heures p.m. Et de là au cimetière de Roxton Pond, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES
Magnus Potier Inc.
6603 BOUL. ST-LAURENT
6520, ST-DENIS
10526, ST-LAURENT
185 est, DeCASTELNEAU
Tél.: 277-2135

PAX PLANTE

tence ni ne devez plus en subir la flétrissure, vous pardonnons, vous libérons et vous accordons par les présentes, le pardon absolu et la remise à cet égard de toutes et chacune des peines auxquelles, vous le nommé Armand Courval, étiez, êtes ou si ce n'était du présent pardon absolu, auriez pu être soumis à cause de ladite condamnation, du délit décrit à cet égard et de ladite sentence."

Le document est daté du 22 juillet 1971.

La copie qui se trouvait entre les mains de Me Plante lui venait de M. Courval lui-même.

Me Plante est d'avis que c'est plus qu'un pardon absolu que l'on aurait dû accorder à M. Armand Courval étant donné qu'il n'est pas coupable.

Bombardé de questions par les journalistes, Me Plante a dit, entre autres, que le maire Jean Drapeau est un colosse, mais "un colosse aux pieds d'argile", en ce sens qu'il ne se révèle que dans les grandes occasions et les grands projets; que M. Pierre DesMarais fut la cheville ouvrière de l'enquête sur la moralité et de la montée de Me Drapeau; qu'il n'a aucunement l'intention de revenir à Montréal mais qu'il accepterait, à titre provisoire, de faire bénéficier les autorités de son expérience dans la lutte contre la pègre.

Me Plante a toujours pour principe qu'il n'y a point de crime organisé sans collusion avec les gouvernants. Croit-il que la pègre reprend du poil de la bête au Québec? A cela, il répond que le Livre blanc de M. Choquette fait mention de l'existence de 200 membres de la pègre dont les noms sont connus des gouvernants. Et il ne voit pas pourquoi une telle situation se perpétuerait puisque dans son temps on était parvenu à mettre fin à une situation semblable.

QUÉBEC DÉVOILE

cordées en vertu de l'ancienneté et des qualifications. Si l'offre était acceptée, le salaire québécois, à l'exclusion du niveau universitaire, passerait de \$7,561 actuellement à \$8,850 à la dernière année du contrat.

Le ministre a illustré par quelques exemples la portée pratique de l'échelle de salaire proposée aux enseignants:

En septembre 1968, un enseignant débutant titulaire d'un brevet "B" (13 ans de scolarité), touchait \$4,603. Celui qui donnerait dans ces mêmes conditions son premier cours aujourd'hui aurait \$4,960, alors que le jeune enseignant qui entrera sur le marché du travail lors de la troisième année de l'entente proposée toucherait \$6,710.

Pour un titulaire de brevet "A" (15 ans de scolarité) les chiffres seraient respectivement de \$8,570, \$3,900, et \$6,895. Si cette même personne possédait 15 ans d'expérience, le salaire passerait de \$9,650 à \$11,107.

A la troisième année de l'offre gouvernementale, le salaire minimum d'un enseignant, selon les qualifications et l'expérience, serait de \$5,179 et le salaire maximum de \$17,386.

Cette offre, estime M. L'Allier, respecte intégralement les principes de la politique gouvernementale de rémunération qui a été expliquée aux représentants syndicaux lors des pré-négociations qui se sont terminées le 18 juillet dernier. Les négociations avaient échappé sur une demande du front commun syndical (CSN-CEQ-FTQ) en faveur de négociations autour d'une table unique pour tous les employés des secteurs public et parapublic.

Les principes de base exposés par le ministre sont les suivants:

1) l'égalité totale en matière de salaires, indépendamment du sexe, de l'état civil et de la région;

2) la confection d'échelles de traitement adaptées à la continuité et à l'évolution harmonieuse de la carrière des enseignants.

Pour les autres secteurs de la fonction publique, M. L'Allier a promis qu'il annoncerait "dans les prochaines semaines" les offres que le gouvernement proposera, en collaboration avec ses partenaires, à savoir les différentes institutions parapubliques.

"Même si le contexte économique n'est pas des plus favorables, a-t-il dit, nous entendons continuer à mesurer aux employés du secteur public les meilleures conditions possibles de travail, notamment au chapitre des salaires".

Quant à la table unique de négociation réclamée par le front commun syndical, M. L'Allier a adopté une position apparemment moins ferme que dans ses rencontres antérieures avec la presse.

Waterloo vu par...

l'Italie et l'URSS

MOSCOU (PA) — La co-production italo-soviétique du film "Waterloo", a fait l'objet de louanges dans un journal moscovite.

"Du commencement à la fin, cette projection est une victoire sur le plan de l'effort intellectuel, marquée par le souci du détail, depuis les scènes d'intimité jusqu'aux panoramas grandioses", souligne l'auteur de l'article dans Sovetskaya Kultura.

Ce film, qui relate la dernière bataille de Napoléon, est actuellement à l'affiche des cinémas de Moscou. Les critiques occidentaux en avaient fait de grands éloges à la sortie du film au début de l'année.

Dans le journal soviétique, on met particulièrement en valeur le travail du réalisateur Serge Bondarchuk, qui avait assuré la mise en scène de la version russe de "Guerre et Paix".

Les éloges sont également adressés aux scénaristes Gary Crag, de Grande-Bretagne, et Jean Anouilh, de France, ainsi qu'à l'acteur américain Rod Steiger dans le rôle de Napoléon, et l'acteur canadien Christopher Plummer, dans celui de Wellington.

Claude Castonguay:

Malgré le refus d'Ottawa le Québec ira de l'avant

par Gilles Lesage

ROUYN-NORANDA — Le Québec posera des gestes très significatifs à brève échéance dans le domaine de la sécurité du revenu, particulièrement en ce qui a trait aux allocations familiales.

Entreprenant hier une tournée qui, au cours des prochains mois, le conduira dans toutes les régions du Québec, le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay, a fait savoir que l'échec des négociations constitutionnelles n'empêchera pas le Québec d'aller de l'avant dans le secteur social.

Faisant suite aux conclusions de la commission Castonguay, le Québec a cherché à obtenir la priorité en matière de politique sociale, de telle sorte que, notamment, il puisse mettre en place un nouveau régime général d'allocations sociales. Tant avec les reporters qu'avec les distributeurs de services de santé et sociaux du nord-ouest québécois qu'il a rencontrés durant l'après-midi, le ministre n'a pas explicité les mesures qu'il entend prendre à court terme.

Il a dit toutefois que la réforme des allocations familiales est la première étape et la plus importante, des mesures de sécurité du revenu que le Québec envisageait. Sans qu'il ait nécessairement une hausse de la masse globale de ces allocations, le ministre se propose de les accroître pour les familles sans revenu ou à revenus modestes. Il estime que cette mesure incitera des personnes qui reçoivent présentement de l'aide sociale à réintégrer le marché du travail.

Confronté sans cesse, avec des problèmes locaux, le ministre a préféré s'en tenir au niveau des principes et des grandes orientations, laissant les hauts fonctionnaires qui l'accompagnent aborder les questions particulières. C'est

"Nous avons fait beaucoup de progrès sur ce point; nous sommes passés de 400 tables aux dernières négociations à 14 tables présentement" a-t-il dit, rétorquant que la table unique ne lui paraissait pas efficace ni utile pour aucune des parties en présence.

M. L'Allier n'a pas manqué de souligner à ce propos que les centrales syndicales n'ont toujours pas été mandatées par leurs différents syndicats pour négocier à une seule table, selon leur exigence. Du moins, il affirme ne pas en avoir été informé. On sait que ces dernières étaient sorties des pré-négociations en se promettant d'obtenir un tel mandat pour forcer la main à la partie patronale.

"Il ne s'agit toutefois pas d'une position de théoriciens, a-t-il noté, mais d'une politique pratique que nous sommes prêts à remettre en cause, si la situation évolue."

Prié de faire savoir si le ministre accepterait de modifier sa position dès cette ronde de négociation, le ministre a refusé de "fixer un terme".

"Je veux éviter les débats de technocrates qui éloigneraient finalement tout le monde de l'objectif que nous poursuivons: une rémunération équitable des employés de l'État," a-t-il conclu.

OTTAWA DÉFRAIERA

MM. Cross et Laporte par le Front de libération du Québec.

Les troupes ont été cantonnées principalement à Montréal et Québec jusqu'à la fin du mois de décembre.

A la sortie des Communies, M. Trudeau a précisé aux journalistes que cette remise d'une somme de \$2 millions n'était pas une récompense du fédéral mais plutôt la reconnaissance des circonstances exceptionnelles entourant la présence de l'armée au Québec.

Le chef du gouvernement canadien a rappelé une autre occasion où des troupes ont été dépêchées à Montréal pour maintenir l'ordre et où le coût en avait été acquitté par le gouvernement du Québec, étant donné le caractère purement local de l'affaire, cette fois.

Il s'agissait de la grève des policiers de Montréal, en octobre 1969. Le Québec avait dû payer \$40.500 pour son recours aux forces armées.

Dans sa lettre à M. Trudeau, le pre-

mier ministre du Québec avait soulevé trois arguments selon lesquels le Québec ne pouvait être tenu de verser \$2 millions au trésor fédéral.

M. Bourassa avait signifié le caractère exceptionnel des événements, les circonstances qui les ont entourés et "leur impact sur la population canadienne dans son ensemble".

La loi de la Défense nationale prévoit qu'une province faisant appel à l'armée pour prêter main-forte aux forces policières doit défrayer les dépenses supplémentaires encourues.

Mais M. Bourassa a soutenu que le caractère particulier de la crise d'octobre justifiait une interprétation moins stricte de la loi.

C'est le 5 octobre que le diplomate britannique James Cross a été enlevé à sa résidence de Montréal par une cellule du FLQ amorçant ainsi la crise.

Cinq jours plus tard, ce fut au tour du ministre du Travail et de l'Immigration, M. Pierre Laporte, de subir le même sort.

Le même jour, le 15 octobre le gouvernement du Québec appela l'armée canadienne au secours des forces policières, débordées de travail dans le maintien de l'ordre public.

Le 16 octobre, le gouvernement décrivait la loi des mesures de guerre, revêtant du même coup les événements d'un caractère national.

M. Laporte fut assassiné le 17 octobre et le lieu de détention de M. Cross découvert le 3 décembre.

L'otage aux mains des terroristes fut libéré sain et sauf pendant que ses ravisseurs s'exilaient à Cuba.

La crise sembla se résorber mais le gouvernement québécois jugea bon de garder encore des effectifs militaires jusqu'à la fin de décembre, soit un peu plus de deux mois et demi après leur arrivée.

La décision du gouvernement canadien a été favorablement accueillie en Chambre et plusieurs députés ont applaudi.

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

la communion de pensée et d'orientation que le présent éditorial a voulu exprimer de la façon la plus claire possible, reflète à sa façon le pluralisme des options sociologiques dans notre milieu. Ce dialogue devra se développer et s'élargir avec la participation des lecteurs et de personnes directement engagées dans des tâches concrètes de "consentissement" populaire, d'animation sociale, d'éducation, etc.

Cette confrontation, à peine amorcée, amène déjà nos lecteurs — heureusement — à exercer à notre égard leur fonction critique. D'aucuns trouvent que, revue d'avant-garde, RELATIONS ne l'est quand même pas assez; en général, ils nous tiennent des propos sérieux, et leurs critiques rejoignent fréquemment celles que nous nous adressons à nous-mêmes. D'autres s'inquiètent de ce que RELATIONS "parte à l'aventure"; leurs critiques sont parfois violentes. Certains, troublés par les tensions inhérentes à toute recherche, ne nous pardonnent pas de n'être pas infallibles et de devoir parfois tâtonner en avançant.

Publier RELATIONS, même après trente ans, demeure une aventure, oui, mais exaltante. Vouloir collaborer à l'élaboration d'un projet de société plus libre et à son instauration, les rédacteurs doivent à la fois ressourcer leur propre espérance et aider à susciter ou ressusciter celles des autres — cette espérance qui est "courage de dire, coûte que coûte: là où le non-sens abonde, le sens surabonde. L'espérance, c'est de lire ainsi notre époque" (Paul Ricoeur).

RELATIONS

informations

Les 22 et 23 septembre

Heath rappelle le parlement pour un débat sur l'Ulster

LONDRES (AFP) — Le premier ministre M. Edward Heath a cédé à la pression des événements, hier, plutôt qu'à celle de l'opposition, en acceptant de rappeler le parlement pour un débat sur l'Irlande du nord les 22 et 23 septembre prochains. Depuis que le parlement s'est mis

en vacances, le 5 août, la situation en Ulster n'a fait qu'empirer. À peine les députés partis — ce n'est probablement pas une simple coïncidence — le gouvernement décidait de frapper un grand coup contre l'IRA, le 9 août, en établissant les mesures d'internement. Depuis

cette date, un mois exactement, les troubles ont fait 41 morts — le 41ème, un capitaine de l'armée britannique, a été tué en désarmant une bombe une heure à peine avant que ne soit annoncée la tenue du débat.

Le gouvernement conservateur aurait peut-être pu différer l'échéance si les conversations de cette semaine entre M. Heath et le premier ministre de la république d'Irlande, M. Jack Lynch, avaient apporté une lueur d'espoir. Mais, au moins en apparence, ils n'ont servi qu'à illustrer les formidables difficultés sur la voie d'une solution pacifique.

Une autre considération, d'une importance primordiale — la proximité du vote historique des Communes, le 28 octobre, sur l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun — a dicté la décision de M. Heath, estime-t-on dans les milieux politiques.

Un débat difficile sur l'Ulster dès la rentrée du parlement, le 18 octobre, précédant immédiatement le débat sur le Marché commun, qui débute le 21 octobre, risquait de créer trop d'animosité au parlement. En permettant à l'opposition travailliste de s'exprimer sur l'Ulster en septembre, M. Heath a l'espoir de détendre l'atmosphère.

Si graves soient-ils, les événements n'ont d'ailleurs pas mis fin à ce qu'on appelle la "politique bi-partisane" de la Grande-Bretagne en Ulster, c'est-à-dire à l'accord fondamental des deux grands partis sur le plan des principes.

Dans son discours mercredi M. Harold Wilson n'a critiqué que les méthodes. Il a déploré la manière partisane dont les mesures d'internement avaient été appliquées, mais il n'a pas condamné ces mesures. Il a déploré la situation ambiguë dans laquelle les troupes britanniques avaient été placées, mais il n'a pas proposé de les retirer. Il a proposé une série de réformes institutionnelles, d'ailleurs tout à fait inacceptables pour le gouvernement de Belfast, mais il s'est à nouveau prononcé contre l'administration directe de l'Ulster par le gouvernement britannique.

bon nombre d'Irlandais. La branche politique de l'IRA, le "Sinn Féin" avait immédiatement qualifié cet acte de "coup de poignard dans le dos" et accusé M. Lynch d'être "à la botte des Anglais".

M. Cahill qui s'était rendu à New York la semaine dernière pour une tournée de propagande en faveur de l'IRA s'était vu refuser par les services d'immigration américains l'entrée aux États-Unis. Il avait été détenu à New York jusqu'à son expulsion qui a eu lieu hier.

Son arrestation avait fait sensation dans toute l'Irlande. Bien qu'illegale, l'IRA jouit depuis quelques années d'une liberté d'action très grande dans la république. Les deux branches de l'organisation ont pignon sur rue à Dublin et les différents chefs de l'IRA sont connus et respectés.

La surprise avait été d'autant plus grande que le premier ministre de la république, M. Jack Lynch, avait catégoriquement refusé de réintroduire l'internement administratif en Eire, ce qui a d'ailleurs fortement contribué à l'échec des mesures prises en Ulster. En outre, M. Lynch, avait déclaré mardi dernier qu'il n'était pas question d'arrêter Joe Cahill, celui-ci n'ayant commis aucun délit sur le territoire de l'Eire.

Arrêté en arrivant à Dublin

Joe Cahill est relâché

DUBLIN (AFP) — Joe Cahill, le leader de l'IRA "provisoire", qui avait été arrêté hier matin à la surprise générale et détenu dans la capitale en vertu de la loi sur les pouvoirs spéciaux (qui vise à combattre le terrorisme), a été relâché dans la soirée.

Cahill a quitté le poste de police de Bowdwell peu avant 22 heures (locales) et a été acclamé par une centaine de supporters qui manifestaient devant le bâtiment depuis le matin.

Le leader de l'IRA a sauté dans un taxi pour une destination inconnue et l'on s'attend qu'il regagnera prochainement l'Irlande du Nord.

La libération de Cahill semble avoir été le résultat d'une intervention du premier ministre lui-même, M. Jack Lynch. Celui-ci avait convoqué hier soir les journalistes à Dublin pour leur annoncer que Joe Cahill serait libéré sur le champ, qu'aucune accusation n'était retenue contre lui et qu'il était totalement libre.

Joe Cahill avait pourtant été arrêté sous l'accusation d'avoir contrevenu à la "loi d'Etat", sur la répression du terrorisme.

En plus de la surprise, l'arrestation de Cahill avait déclenché la colère de

Après l'évasion des Tupamaros

Mesures "exemplaires" en Uruguay

MONTEVIDEO (AFP) — Le colonel Pascual Cirilo, directeur des établissements pénitentiaires uruguayens, devra répondre de l'évasion des 106 Tupamaros devant un tribunal militaire pour avoir porté atteinte au "pour avoir porté atteinte au prestige des forces armées", apprenait-on hier à Montevideo.

Le colonel Cirilo avait été précédemment destitué de ses fonctions par le président Pacheco.

Le ministre de l'Intérieur a, de son côté, souligné une nouvelle fois dans un communiqué que les employés de la prison de Punta Carretas, où a eu lieu l'évasion, avaient été "terrorisés et achetés" par les Tupamaros et que, de toutes les façons, l'évasion était due à des fautes professionnelles commises par les autorités et le personnel du pénitencier.

Le directeur de la prison, le chef des surveillants et les gardes qui étaient de service au moment de l'évasion ont également été suspendus de leurs fonctions. Le président Pacheco a d'ailleurs demandé que des mesures administratives exemplaires soient prises à

leur encontre. D'autre part, pour la première fois depuis l'évasion de lundi dernier, la police a rendu publique hier la liste des 106 Tupamaros évadés, confirmant que Raul Sendic, un des fondateurs du mouvement, se trouvait bien parmi eux.

Les forces de police ont poursuivi

leurs opérations de ratissage dans la capitale uruguayenne et ses faubourgs sans résultat. Les Tupamaros n'ont de leur côté donné aucune confirmation à la nouvelle selon laquelle l'ambassadeur britannique Geoffrey Jackson pourrait être libéré prochainement après huit mois de séquestration.

L'épreuve de force avec Londres

Malte porte un nouveau coup

LONDRES (AFP) — La Grande-Bretagne a protesté auprès du gouvernement maltais contre la décision de ce dernier de ne plus exempter des droits de douane le carburant destiné aux avions britanniques stationnés à Malte, a annoncé hier le Foreign Office.

Le gouvernement britannique a demandé que cette mesure soit "levée immédiatement".

Dans son communiqué officiel, le Foreign Office qualifie de "sanction" la décision du gouvernement maltais qui, de l'avis des milieux officiels à Londres, constitue une violation directe de l'accord de défense conclu entre les deux pays en 1964. Cet accord, de même que l'accord financier, a été déclaré caduc par le premier ministre maltais, M. Dom Mintoff. Le gouvernement britannique estime toutefois que les deux accords restent toujours en vigueur.

Dans les milieux militaires britanniques, on avait émis l'opinion que la décision du gouvernement maltais n'était qu'un coup d'épingle et qu'elle n'affecterait pas les opérations des avions britanniques "Shackleton" qui sont chargés de surveiller, à partir de Malte, les mouvements de la flotte soviétique en Méditerranée.

Il apparaît maintenant que la protestation britannique a pour objet de convaincre M. Mintoff qu'une "guerre d'usure" contre les forces britanniques à Malte serait inacceptable.

A Whitehall on réaffirme que, de l'avis du gouvernement britannique, les échanges de vues anglo-maltaïses sur le prix de la location future des bases à Malte n'ont pas abouti à une impasse. La Grande-Bretagne et ses alliés de l'OTAN ont en effet augmenté d'un million de livres l'offre faite au gouvernement maltais, dont le montant s'élève maintenant à près de 10 millions de livres par an.

Évasions en Argentine

Le directeur de la prison était de connivence

BUENOS AIRES (AFP) — Soixante prisonniers, dont sept femmes, détenus dans des prisons de Cordoba et Tucuman, ont été transférés au pénitencier de Rawson, dans la province de Chubut, à l'extrême sud de l'Argentine, ont annoncé officiellement les autorités à Buenos Aires. Cette décision intervient à la suite de la récente évasion de quatorze extrémistes, dont quatre furent repris peu après, et de trois prisonniers de droit commun.

D'autre part, on apprend dans la capitale argentine, que le directeur de la

prison de Tucuman, Jose Virgilio Carpiñetti, aurait avoué avoir été de connivence avec les fugitifs. Selon des rumeurs, non encore confirmées officiellement, c'est au domicile du directeur de la prison qu'a été arrêté un des extrémistes évadés. Les enquêteurs auraient également découvert sur le sol d'une des pièces de la maison du directeur des traces de sang, ce qui laisserait supposer qu'un autre fugitif blessé au cours de l'évasion, et repris depuis dans une autre demeure, aurait pu également y trouver un refuge momentané.

internationales



L'ambassadeur William J. Porter. (Téléphoto AP)

Prenant la relève de Bruce

Porter invité par le GRP à des entretiens en tête-à-tête

PARIS (AFP) — La relance par le GRP d'une proposition vieille déjà de deux ans de rencontre en "tête-à-tête" avec le délégué américain, mais qui porterait à présent exclusivement sur des explications supplémentaires concernant son "plan de paix en sept points", a dominé hier la 128ème séance de la conférence sur le Vietnam, à laquelle M. William Porter, remplaçant M. David Bruce à la tête de la délégation des États-Unis, participait pour la première fois.

Si M. Porter a marqué son entrée dans la salle de l'avenue Kleber par un geste de courtoisie à l'égard du chef de la délégation nord-vietnamienne, M. Xuan Thuy, avec lequel il a échangé une poignée de main et quelques propos de politesse avant la séance, aucun progrès n'a été réalisé quant au fonds, et on en est immédiatement revenu aux échanges

"stériles" auxquels M. Porter a justement exprimé l'espoir de mettre fin.

D'autre part, sa proposition renouvelée de "séance restreinte" à quatre la semaine prochaine a été rejetée par ses interlocuteurs de Hanoi et du GRP. Ceux-ci ont déclaré qu'ils la croyaient "partie" avec M. Bruce qui l'avait formulée le 8 juillet. Celle du GRP d'un tête-à-tête avec M. Porter n'a pas connu un meilleur sort.

Interrogé par les journalistes au cours de sa conférence de presse après la séance, le porte-parole de la délégation américaine, M. Stephen Ledogar, l'a qualifiée de "manoeuvre perfide". "Le GRP, a-t-il affirmé avec une visible irritation, ne représente personne à nos yeux, et n'est qu'une création de Hanoi". Pour le porte-parole américain, cette proposition de M. Dinh Ba Thi, en visite officielle en Pologne, ne vise en fait qu'à éliminer des négociations la délégation de Saïgon, but recherché selon lui par les délégations communistes de puis l'ouverture même de la conférence.

Son collègue sud-vietnamien, M. Nguyen Triu Dan, lui a fait écho en déclarant que la proposition du GRP "ne mérite ni examen ni considération".

Aide néfaste aux EU et à l'OTAN

WASHINGTON (AFP) — Mme Hélène Vlachos, éditrice de journaux grecs qui vit maintenant en exil à Londres, a plaidé hier devant le Congrès pour la suspension de l'aide américaine à son pays tant que la junte militaire sera au pouvoir.

Mme Vlachos a déclaré devant la sous-commission des affaires européennes à la Chambre des représentants que la situation créée en Grèce par l'aide militaire américaine au gouvernement actuel était "affreuse et dangereuse" et faisait plus de tort aux États-Unis et à l'OTAN qu'à la Grèce elle-même.

De son côté, le gouvernement, qui a qualifié d'illégal cet ordre de grève, a annoncé qu'il réprimera toute tentative de manifestation, la CGT ayant également décidé d'organiser une marche silencieuse dans les rues de la capitale, tous jours en hommage à Eva Peron.

Le gouvernement ainsi que l'opposition péroniste, estiment la plupart des observateurs, tentent d'exploiter à leur profit la remise de la dépouille d'Eva Peron à l'ancien président de la république.

Ce geste intervient d'ailleurs au moment où le régime militaire du général Alejandro Lanusse a entrepris une campagne de "pacification" et de retour aux normes constitutionnelles. Cette politique est particulièrement critiquée dans les milieux du parti péroniste.

La remise du corps d'Eva Peron suscite des remous en Argentine

BUENOS AIRES (AFP) — La restitution de la dépouille d'Eva Peron à l'ancien président argentin, le général Juan Peron, risque de provoquer un sérieux conflit au sein de la Confédération générale du travail d'Argentine (CGT). Ainsi, vingt ans après sa mort, "Evita" continue d'être l'un des facteurs déterminants de la vie politique et sociale dans le pays, estiment les observateurs.

Le conflit entre les dirigeants syndicalistes a éclaté au début de la semaine lorsque M. Jose Ricci, secrétaire général de la CGT, a lancé un ordre de grève générale de six heures pour aujourd'hui en hommage à Eva Peron. Cette décision a provoqué non seulement un mécontentement dans les milieux gouvernementaux mais aussi parmi les dirigeants ouvriers de l'intérieur du pays.

Les puissantes délégations régionales de la CGT de Tucuman et Cordoba ont fait savoir hier qu'elles ne respecteraient pas l'ordre de grève et qu'elles se limiteront à rendre hommage à Eva Peron au cours de cérémonies qui n'affecteront pas l'activité du pays.

RDV

Des milliers de bombes US continuent de tomber

HANOI (AFP) — Les bombardements américains ont fait au moins 7 morts et 25 blessés au mois d'août au Nord-Vietnam, indique un communiqué de la commission d'enquête des crimes de guerre américains publié à Hanoi.

Le porte-parole du ministère nord-vietnamien des affaires étrangères note, de son côté, dans une protestation publiée hier, que les bombardements aériens, navals et terrestres se sont poursuivis du 5 au 7 septembre "causant de nombreuses pertes parmi la population civile".

La zone démilitarisée au nord du 17ème parallèle, relevant de la République démocratique du Vietnam, et la province méridionale de Quang Binh ont été les principaux objectifs de ces attaques américaines.

Selon la commission, pour le seul mois d'août, l'aviation d'observation américaine a fait mille huit cent cinquante sorties sur le Nord-Vietnam dont trois au nord du 19ème parallèle, et une au-dessus de Hanoi. L'aviation de bombardement a lâché 1.482 bombes de gros calibres, 35 containers de bombes à billes et huit missiles. Les victimes ont été tuées ou blessées alors qu'elles se trouvaient dans les rizières ou travaillaient à la réfection de routes, ajoute le communiqué.

Les hameaux relevant de la commune de Hung Lap, à la frontière lao-sud-vietnamienne, en territoire nord-vietnamien, ont reçu mille

tonnes de bombes au cours de neuf jours de bombardements par les "B-52", ajoute le communiqué qui précise que, le 14 août, l'artillerie navale a tiré 800 obus contre huit villages côtiers de la province de Quang Binh et une flottille de onze jonques ancrée à 200 mètres du rivage.

Enfin, le communiqué souligne la présence des porte-avions "Oriskany" et "Midway" accompagnés par 8 à 11 contre-torpilleurs déployés entre le 19ème parallèle (120 km au sud de Hanoi) et le 17ème parallèle. Des appareils décollent des porte-avions pour attaquer le Nord Vietnam.

Le sang coule aux Philippines

MANILLE (AFP) — Plus de dix musulmans ont été tués au cours d'une fusillade entre manifestants musulmans et policiers dans la province de Lanao, à huit cent kilomètres au sud de Manille, apprend-on dans la capitale des Philippines.

Les policiers ont ouvert le feu pour se dégager alors qu'ils étaient encerclés par 200 manifestants qui voulaient venger leurs coreligionnaires tués lors de précédentes échauffourées, indiquent les rapports de police.

On ne signale aucune victime du côté des policiers.

LIVRAISON DANS TOUTE LA PROVINCE

SPECIAL

RENTÉE SCOLAIRE 1971

Professeurs et étudiants des cégeps

des collèges et des universités

Dictionnaire Petit Robert

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE

Éthymologique des synonymes
de prononciation des citations
des analogies des difficultés grammaticales
des contraires

dans un seul volume

PRIX RÉGULIER \$16.50

spécial \$10.00

Librairie du Scorpion

LIBRAIRIE AGREEE PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES CULTURELLES
COMMANDES POSTALES ET TÉLÉPHONIQUES
ACCEPTÉES EN TOUTS TEMPS

CENTRE LAVAL CHOMEDEY
VILLE DE LAVAL TEL. 688-6403
SORTIE 7 DE L'AUTOROUTE

CENTRE LANGELIER
7373 L'ANGELIER
ST-LEONARD -
TEL. 254-6402

ESPAGNOL ITALIEN

25 cours - un ou deux soirs
par semaine au choix

Début des cours à deux endroits faciles d'accès
Lundi 20 septembre; mercredi 22 septembre

CERTIFICATS ET DIPLOMES
TOUS LES PRIVILEGES DU MEMBRE
Soirées de films, dîners-courseries, excursions, bulletins, etc.
Prix de faveur à plusieurs spectacles et concerts.

Plus de 12,000 étudiants ont suivi nos cours

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez

L'Union des Latins d'Amérique
(844-6835 - 844-2433)

-GRATIS-

L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE

DV. 8-9-71

57 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal 126, P.Q.

Je désire des renseignements ☐ D'ITALIEN

ou sujet de vos cours ☐ D'ESPAGNOL

aussi votre dépliant et quelques exemplaires de votre bulletin

Nom
Adresse Tél.

COURS DE PERFECTIONNEMENT

- cours de dactylographie et de sténographie
- cours de perfectionnement en administration
- cours de culture générale : cours C.E.G.E.P.
- autres cours : cinéma, infomatique, langues, techniques audio-visuelles.

CES COURS SE DONNENT EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS

INSCRIPTION : AVANT LE 13 SEPTEMBRE

RENSEIGNEMENTS



collège marie-victorin

7000, rue marie-victorin, montréal, 462

tél. : 322-3903

COURS DU SOIR • COURS DU SOIR • COURS DU SOIR

Nouveau secrétaire pour Jean-Claude

PORT-AU-PRINCE, Haïti (AFP) — Le journal "Le nouveau monde", organe officiel du gouvernement haïtien, a annoncé mercredi la nomination d'un nouveau secrétaire privé du président Jean-Claude Duvalier. Il s'agit d'un jeune homme, M. Auguste Douyon, ami personnel et condisciple de classe du président haïtien.

Le précédent titulaire à ce poste était la propre sœur du chef de l'État, Mme Marie Denise Duvalier-Dominique, fille aînée du Dr Duvalier et femme de l'ambassadeur d'Haïti en France, le colonel Max Dominique.

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

AVIS

INSCRIPTIONS pour SEPTEMBRE 1971
ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL

Votre enfant a-t-il des difficultés scolaires ?
Avez-vous des problèmes de classement ?

NIVEAU SECONDAIRE

Informations: 849-2275

JACQUES DUVAL, directeur

ÉCOLE de RATTRAPAGE Enr.

Détention d'un permis en vertu de la loi de l'enseignement privé.

Membre de la Fédération des Écoles privées de la Province de Québec

1600 RUE BERRI (Palais du Commerce) SUITE 220

ACCÈS DIRECT AU MÉTRO BERRI-DÉMONTIGNY

arts

Chez Larousse

Un atlas canadien pour les écoliers

par Robert Guy Scully

Le nouvel "Atlas canadien" de la maison Larousse comporte, comme nous le signale l'éditeur, plusieurs cartes du Québec inédites, et porte la signature de deux auteurs "de chez nous", MM. Brouillette, des HEC à Montréal, et Saint-Yves, de l'université Laval, expliquent dans une courte préface leurs intentions des 128 pages de l'ouvrage, on a réservé 44 pages au Canada, dont 15 au Québec exclusivement; l'orthographe des noms géographiques "est conforme aux récentes décisions de la Commission de géographie du Québec"; la place qu'un Atlas français ou anglais réserverait à la France ou à l'Angleterre revient au Canada et au Québec. Enfin, les auteurs soulignent que, pour les sections non canadiennes, "la qualité est celle des ouvrages Larousse".

Existe-t-il d'autres volumes comparables? Le Larousse a-t-il, du point de vue de la géographie scientifique, quelques défauts? Seul un géographe, évidemment, pouvait répondre. Après une petite enquête à l'université, nous avons appris que le travail en question était "bien fait, consciencieux, complet". On nous a également assuré que par rapport aux Atlas déjà parus, celui-ci "rendrait de grands services". Le Larousse,

destiné à eux élèves québécois, ne peut pas se comparer aux grands ouvrages de référence exhaustifs, tel l'Atlas du Canada, publié par le gouvernement fédéral. Cependant, la bonne réputation pédagogique des dictionnaires, et le prix de l'Atlas — huit dollars cinquante — ne devrait pas lui nuire au moment des achats par les commissions scolaires. Un administrateur chez Larousse nous a d'ailleurs confirmé que des commandes scolaires ont déjà été passées. Pour le premier tirage, l'impression a été confiée à une célèbre maison britannique, grands spécialistes en édition cartographique, la Philip & Son. On s'attend à ce qu'un second tirage, effectué ici, permette une diffusion en core plus facile, et qui sait, peut-être un prix encore plus réduit.

Le lecteur habitué aux Atlas traditionnels notera, sans même connaître les progrès de la géographie, quelques orientations nouvelles. Anciennement, les cartes non politiques, si ma mémoire est bonne, ne faisaient que compléter les cartes politiques; les cartes économiques ou démographiques ou climatologiques ou physiques ou agricoles devenaient ni plus ni moins des accessoires, des "décorations" pour "agréments" l'infinissable succession de cartes politi-

ques. Dans cet Atlas, la carte des frontières joue son rôle, sans plus. Comme elle ne peut fournir que quelques renseignements, elle ne domine pas forcément tout ce qui suit.

Même le concept de "carte" peut être remis en question, si la pédagogie l'exige. Ainsi, les progrès démographiques du Canada sont étudiés, à la page 40, dans un étonnant tableau multicolore; les mouvements de minerai ou de combustibles sont expliqués au moyen de flèches, etc. La ville de Montréal, entité politique, a droit à quelques cartes.

L'index témoigne de l'orientation canadienne: une première section pour le pays, puis une deuxième pour le monde moins le Canada. La seule chose que l'adulte pourra regretter, en voyant ce livre entre les mains de son enfant, c'est que l'ouvrage ne soit pas un tout petit peu complet. Elle servirait alors d'excellent ouvrage de référence. Mais alors, rétorqueront les pédagogues, l'Atlas serait trop lourd pour emporter dans un cartable d'écolier...

"Atlas canadien", Larousse éditeur, Québec 1971; 128 pages, \$8.50.

spectacles

Livres

Un bilan de l'art théâtral en France

Dans ce livre dense et vif, Le Théâtre français d'aujourd'hui", Jean-Luc Dejean fait le point sur quinze années de théâtre français, de 1955 à la dernière saison dramatique. L'ouvrage est construit sur l'opposition entre le théâtre d'inspiration traditionnelle et le théâtre nouveau. Aux maîtres de la scène française d'après-guerre (Montherlant, Anouilh, Salacrou pour le drame, Marcel Aymé, Marcel Achard, André Roussin, Félicien Marceau pour la comédie), Jean-Luc Dejean consacre de précieuses pages de synthèse. Il passe vite sur les jeunes talents du boulevard; mais l'œuvre de chacun d'eux fait l'objet de repères chronologiques précis, et l'ensemble du genre — comédie de mœurs, comédie légère — est typé avec exactitude.

C'est semble-t-il, vers le théâtre nouveau, que se porte avec le plus de curiosité l'attention de l'auteur. C'est pour lui qu'il sert ses jugements les plus aigus, tel celui qu'il nous propose sur Samuel Beckett: "Il est le poète de mon temps obscur et de ceux qu'il nous propose. Il est le Dante de l'enfer que l'homme porte en soi, et que lui cachent la foi et l'espérance. Les horreurs et les angoisses de notre temps méritent un poète qui les dépassait, leur donnait valeur intemporellement humaine. Ce poète, c'est peut-être Samuel Beckett".

Dans le théâtre nouveau, Jean-Luc Dejean distingue d'abord des précurseurs (Audubert, Tardieu), des "classiques" (Ionesco, Genet, Adamov, Beckett) il étudie les nouvelles aventures du langage, avec Schéladé, Césaire, Vauthier, Weingarten, Obaldia, Pinget, Dubillard, Duras, Billeloux, et les nouvelles aventures

du goût, avec Vian, Arrabal, Gatti, etc. "L'art dramatique français révèle sa bouillonnante vitalité dans le toisonnement des œuvres. Il ne la démontre pas moins dans les entreprises diverses et passionnantes de ses metteurs en scène". Justifiant ce jugement, la dernière partie de l'ouvrage décrit les styles de la mise en scène contemporaine, analyse l'œuvre des principaux animateurs (Barraut, Vilar, Blin, Serre, Plançon, Lavelli, étudie les tendances des grands théâtres entonnés et ses théâtre télévisé, et l'œuvre des centres dramatiques de la province française.

Véritable manuel d'histoire du théâtre français contemporain, ce livre contient aussi une réflexion cri-

tique continue, de ton très personnel, sur les thèmes, les valeurs, le langage de la scène nouvelle, et sur les rythmes de son évolution. Avec son découpage serré, ses tableaux biographiques et sa bibliographie, il a été conçu avant tout pour les étudiants. Mais par son ouverture sur les questions fondamentales de l'esthétique dramatique contemporaine, par les réflexions que suscite chacun de ses jugements, il devrait également servir d'ouvrage de référence aux professionnels de la scène et au public des amateurs éclairés.

"Le théâtre français d'aujourd'hui", par Jean-Luc Dejean, collection "où en est la France", Fernand Nathan-Alliance Française.

télévision

CBFT 6

8.30	Aujourd'hui à CBFT	
10.00	En mouvement	
10.15	La source verte	
10.30	L'Anecdotte	
11.00	Théâtre ou les croisés	e
11.30	Les confessions de l'espion	e
12.30	Bou-Bou dans l'air	e
1.30	Unité	
	Un drôle de paroissien (comédie-française 1961)	
2.00	Femme d'aujourd'hui	e
	Madame	e
4.20	Grujot et Delicat.	e
	Tarzan	e
6.00	Le gourmet farfelu	e
6.30	Telejournal	e
6.50	Nouvelles du sport	e
7.30	Chaparral	e
8.30	Format 60	e
10.30	Telejournal	e
10.50	Nouvelles du sport	e

l'actualité

La Chambre de commerce (MTL) offre des stages de formation en administration

La Chambre de commerce du district de Montréal par l'entremise de son service des Cours offre pour la quatrième année consécutive une série de stages de perfectionnement qui s'adressent aux administrateurs, aux dirigeants d'entreprises, aux cadres et à tous les employés en général.

Parmi les cours dispensés par la Chambre de commerce de Montréal, il im-

porte d'attirer l'attention sur certains.

Les activités créatrices de l'entreprise est un cours conçu dans le but de susciter chez les dirigeants d'entreprise l'esprit de création et d'innovation à l'intérieur d'un climat favorable à l'épanouissement de la créativité.

L'administrateur et les réalités économiques permettra aux participants de s'initier aux phénomènes fondamentaux

et aux lois essentielles de l'activité économique, de sorte que le dirigeant pourra ensuite, dans son organisation, prendre des décisions sans doute meilleures car il en connaîtra les principales implications.

Initier les administrateurs aux techniques modernes d'analyse financière, approfondir leurs connaissances sur la comptabilité de gestion, le financement d'entreprise et le choix des investissements sont les buts poursuivis par le cours sur les techniques financières dans l'entreprise.

La recherche en marketing est un tout nouveau cours. Il montre l'importance de la recherche dans l'application du concept moderne de marketing, il illustre les participants de la recherche dans l'environnement bi-culturel du Québec, localise les sources d'information et précise les techniques de collecte d'information pour la gestion du marketing en milieu québécois, etc.

Démystifier le transport international dans son fonctionnement et l'objectif que poursuivra le cours sur les techniques du transport international. On exposera les diverses techniques du transport aérien, maritime, on discutera des problèmes de douanes, d'assurance maritime, etc.

Signalons que le service des Cours de la Chambre de commerce du district de Montréal travaille en étroite collaboration avec une équipe de conseillers en administration, de psychologues, d'économistes et de spécialistes de diverses disciplines.

L'expérience des dernières années et les études récentes de la demande de perfectionnement continu ont amené le service des Cours à présenter, pour l'exercice 1971-1972, un éventail plus large et plus complet de stages de perfectionnement.

Les stages de perfectionnement offerts par la Chambre se situent à un niveau intermédiaire entre l'exposé purement théorique et les services des conseillers en administration.

économique

Rapport d'actif

La Banque Royale: \$12 milliards

Présentant un actif de plus de 12 milliards, le rapport trimestriel de la Banque Royale fait également mention de sommets records dans le domaine des prêts et des dépôts pour cette période terminée le 31 juillet.

C'est au terme d'une réunion du conseil d'administration tenue à Montréal hier que la Banque Royale a annoncé, pour ce troisième trimestre, des bénéfices nets de \$9,971,000 ou 30 cents par action, soit une hausse de 4.3 p. cent par rapport aux \$9,559,000 ou 28.7 cents par action pour la période correspondante en 1970. Pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours, les bénéfices de la Royale ont atteint \$31,432,000 ou 94.5 cents par action, comparativement à \$32,681,000 ou 98.2 cents par action pour les neuf premiers mois de l'exercice 1970.

Le solde des revenus pour le trimestre terminé s'élève à \$36,271,000 soit 4.7 p. cent de plus que les \$34,649,000 enregistrés pour le troisième trimestre de 1970. Pour les neuf premiers mois de l'exercice financier 1971, le solde des revenus a atteint \$101,662,000, ce qui représente une diminution de 7.6 p. cent sur le solde des revenus pour la même période un an plus tôt.

Le président du conseil et président de la Banque, M. W. Earle McLaughlin, a souligné que l'augmentation du solde des revenus du

trimestre résulte en bonne partie d'un accroissement substantiel du volume des affaires et d'un effort soutenu en vue de contrôler la hausse des frais d'exploitation. Il a toutefois ajouté que ces bénéfices accrus "n'ont pas réussi à contrebalancer le recul enregistré au cours du premier semestre de 1971 et que les bénéfices sont encore, à ce jour, inférieurs à ceux de la période correspondante de l'an dernier." M. McLaughlin s'est gardé de faire des projections pour l'année entière à partir des résultats de l'année dernière, surtout à la lumière des conditions incertaines qui caractérisent actuellement les secteurs monétaire et commercial.

Au 31 juillet, l'actif total atteignait \$12,463,000,000, une augmentation de 15.1 p. cent sur celui de l'an dernier qui s'élevait à \$10,831,000,000; les prêts ont augmenté de 12.9 p. cent, passant à \$6,530,000,000 et les dépôts de 14.8 p. cent grâce à un total de \$11,305,000,000.

Au cours du troisième trimestre, le total des revenus à \$211,433,000 subissait une baisse de 4.1 p. cent par rapport aux \$220,527,000 de 1970 et comprenait des revenus provenant des prêts se chiffrant à \$159,158,000 (une baisse de 6.4 p. cent); les valeurs ont rapporté \$29,252,000 (une diminution de 0.2 p. cent) et les autres revenus d'ex-

ploitation ont contribué pour \$23,023,000 (une hausse de 8.7 p. cent).

Quant aux dépenses qui ont atteint \$175,162,000, elles ont diminué de 5.8 p. cent par rapport à celles du troisième trimestre de 1970 qui s'élevaient à \$185,878,000. Ces dépenses se répartissaient de la façon suivante: intérêts sur les dépôts et les débentures, \$104,827,000 (une diminution de 13.5 p. cent); les salaires et avantages sociaux \$41,798,000, (une hausse de 7.4 p. cent); les frais en immobilisation, \$11,848,000 (une augmentation de 8.3 p. cent); et les autres frais d'exploitation, \$16,689,000 (une hausse de 12.3 p. cent).

La Banque a déclaré pour ce troisième trimestre un dividende de 22 cents, soit une somme totale de \$7,318,000. Ce montant porte à \$21,954,000 ou 66 cents par action le dividende total déclaré pour les neuf premiers mois de 1971 en regard de \$21,289,000 ou 64 cents par action pour la période correspondante de 1970.

Du total des dépôts d'une valeur de \$11,305,000,000 au 31 juillet, un montant de \$7,311,000,000 était constitué de dépôts de devises canadiennes (une hausse de 16.9 p. cent par rapport à un an plus tôt) alors que le reste des dépôts, d'une valeur de \$3,994,000,000, consistait en devises étrangères (une hausse de 11.2 p. cent).

La Banque de Montréal: \$9 milliards

La Banque de Montréal a fait savoir hier à ses actionnaires que le solde de ses revenus pour le trimestre clos le 31 juillet, s'élevait à \$22.9 millions, soit une augmentation de 5.9 pour cent par rapport à la même période de 1970.

M. G. Arnold Hart, président du conseil et directeur de l'exécutif, a signalé que ce trimestre est le troisième consécutif pour lequel le solde du revenu est en augmentation.

Pour les neuf mois écoulés, le solde des revenus a atteint \$67 millions, il a donc fléchi de 10.1 pour cent par rapport à la période correspondante de 1970, les résultats des six premiers mois ayant été in-

férieurs à ceux du premier semestre de l'exercice précédent.

Au cours des neuf mois écoulés, le total des recettes a atteint \$506.9 millions contre \$528.2 millions en 1970, soit une diminution de 4.2 pour cent, les dépenses, qui se dégageaient à \$438.9 millions, ont diminué de 3.3 pour cent. Après avoir effectué les provisions pour impôt sur le revenu, le solde des bénéfices s'établissait à \$32.2 millions contre \$35 millions pour l'exercice précédent. Aucune provision n'a été faite pour les affectations aux réserves cumulatives pour pertes, étant donné que le montant à affecter ne peut être déterminé qu'en fin d'exercice.

Les intérêts nets encaissés pour les neuf mois ont augmenté de \$10.9 millions ce qui, d'après M. Hart, est une conséquence de l'accroissement des dépôts et des capitaux disponibles, cette tendance est toutefois quelque peu contrariée par le rétrécissement des marges d'intérêt.

L'actif total de la Banque, qui atteint maintenant \$9.6 milliards, s'est accru de 12.3 pour cent; les dépôts ont augmenté de 13.5 pour cent et atteignent \$8.9 milliards; les prêts qui ont progressé de 8.5 pour cent par rapport à l'exercice précédent se dégageant à \$5.4 milliards.

La Banque Canadienne: \$2 milliards

L'actif total de la Banque au 31 juillet 1971 s'établissait à \$2,100,281,000, par rapport à \$1,185,983,000 pour la période correspondante l'an dernier, ce qui représente une augmentation de 15.7 p. cent.

Dans ce rapport intermédiaire envoyé à ses actionnaires, la Banque Canadienne Nationale rapporte un bénéfice net de \$4,869,621, soit l'équivalent de 75.8 cents l'action, à rapprocher de \$4,994,764 ou 83.2 cents l'action pour la même période l'an dernier.

En présentant ce rapport, le président de la Banque Canadienne Nationale, Monsieur Louis Hébert, a signalé que les résultats d'opérations pour les neuf mois écoulés au

31 juillet étaient inférieurs à ceux de la période correspondante de l'an dernier. Par contre, a-t-il mentionné, les résultats du trimestre terminé le 31 juillet accusaient une avance sur ceux rapportés l'an dernier à la même date et étaient nettement supérieurs au premier et au deuxième trimestres de l'année en cours.

Le total des revenus, qui se chiffre à \$113,064,508 pour les neuf mois écoulés, a augmenté de \$4,850,172 par rapport à la même période l'an dernier. Il reflète ainsi une augmentation dans les revenus des prêts, qui sont passés de \$70,931,658 en 1970 à \$75,966,683 en 1971.

Les revenus des valeurs s'établissent à \$25,283,491 à comparer à \$24,195,234, tandis que les autres

revenus d'exploitation s'élevaient à \$11,814,334, à rapprocher de \$13,087,444 l'an dernier.

Le total des dépenses, y inclus l'intérêt versé sur les dépôts au montant de \$57,289,071, en rapport de \$53,660,571 l'an dernier, s'élève à \$98,992,444 à rapprocher de \$91,785,372 l'an passé.

Le virement aux réserves pour pertes a été estimé à \$4,000,000 comparativement à \$6,000,000 l'an dernier. À noter que le montant déductif de ce virement, y compris l'impôt y afférent, est déterminé à la fin de l'année financière seulement.

Le montant des dividendes versés aux actionnaires s'élève à \$3,414,178, ce qui représente un dividende de 54 cents l'action.

Aux États-Unis

Le déficit budgétaire pour 1972 pourrait être de \$27 milliards

WASHINGTON (AFP) — Le déficit du budget fédéral des États-Unis pour l'année fiscale 1972 qui vient de commencer pourrait être de 27 à 28 milliards de dollars au lieu de 23 pour l'année fiscale qui vient de se terminer, a indiqué jeudi M. Georges Shultz, directeur du budget et de la gestion.

M. Shultz, qui déposait devant la commission des finances de la chambre sur la partie législative du programme de redressement économique annoncé le 15 août, a précisé que ce dépassement des prévisions (au début de l'année les projections budgétaires laissaient prévoir un déficit de 12 milliards de dollars seulement) résultait d'une diminution des recettes fiscales espérées en 1972, en raison du ralentissement attendu du taux d'inflation et d'une diminution des bénéfices des sociétés.

Ces nouvelles estimations, a indiqué le directeur du budget, prennent en compte la réduction de 5 milliards de dollars des dépenses décidées le 15 août par le président Nixon, qui doit compenser les 4.5 milliards de dépenses supplémentaires

ajoutées par le congrès lors de l'examen du budget 1972.

M. Shultz a mis en garde les parlementaires contre le déficit répété du budget fédéral qui au cours des trois dernières années "a été une des causes principales de la récente inflation. Si le gouvernement continue à dépenser en période de plein emploi, plus qu'il ne reçoit, a-t-il dit, les pressions inflationnistes vont se révéler."

Pour sa part le secrétaire au trésor, M. John Connally a laissé entendre mercredi que l'administration accepterait un léger relèvement du seuil de non-imposition des revenus des particuliers, proposition avancée par le président de la commission des finances de la chambre, le représentant Wilbur Mills (démocrate de l'Arkansas). M. Mills a proposé de relever de 1,000 à 1,200 dollars le seuil de non-imposition. Mais le secrétaire au trésor a demandé aux parlementaires de ne pas transformer le programme présidentiel en "arbre de Noël" sur lequel chacun pourrait trouver son "cadeau fiscal".

M.J.P. Villeneuve

Le bill C-253 pourrait miner les relations industrielles au Canada

TORONTO (PC) — Un industriel montréalais a maintenu hier soir que les changements technologiques ne devaient pas devenir un pion facile à manipuler dans les négociations entre syndicats et patrons.

M. J. P. Villeneuve, président de Volcano Ltd., a déclaré devant la Conférence canadienne des fonds de retraite que certaines révisions suggérées au Code du Travail du Canada et regardant les changements technologiques pouvaient entraîner une telle situation malséante.

Selon lui, les changements contenus dans le bill C-253, pourraient miner les relations industrielles au Canada et, pour les industries canadiennes, rendre encore plus difficile la compétition sur les marchés mondiaux.

Le projet de loi exige qu'un employeur, ayant un contrat collectif avec un syndicat, devra fournir un avis au moins 90 jours avant un changement technologique pouvant mettre en danger la sécurité d'emploi d'un nombre important de ses employés.

Le syndicat pourrait ensuite déposer

une plainte auprès de la Commission des relations de travail, afin d'obtenir le droit de négocier et de faire la grève au sujet de ce changement.

M. Villeneuve a souligné qu'il ne fallait pas minimiser le danger d'une telle mesure, même si pour le moment elle ne serait valable que pour quelque 500,000 travailleurs dans des industries sous juridiction fédérale.

Le bill aurait inmanquablement des rebondissements sur l'industrie privée et les gouvernements provinciaux pourraient avoir l'idée d'adopter une législation semblable.

Possibilité d'une hausse du commerce entre le Canada et l'Amérique latine

Une étude qui vient d'être rendue publique laisse entrevoir la possibilité d'une augmentation majeure du commerce entre le Canada et certains pays d'Amérique latine.

Quant à savoir si une telle augmentation se concrétisera, il faut compter avec les politiques qu'adopteront ces pays, de même que l'attention avec laquelle les Canadiens examineront les diverses options commerciales qui s'ouvrent à eux, ajoute-t-on dans cette étude.

Tant les Canadiens que les Latino-américains se proposent de procéder à une spécialisation de leur industrie. Dans certains domaines, comme les produits automobiles, ceci risque d'en-

traîner une diminution du commerce. Dans d'autres, cela pourrait conduire à une intensification des échanges commerciaux entre les deux continents.

L'étude en question, effectuée par M. Colin I. Bradford, de Washington, et Mme Caroline Pestieau, de Montréal, a été publiée par l'Association de planification privée du Canada en coopération avec l'Association canadienne pour l'Amérique latine.

Equilibre commercial

Dans une conférence de presse au cours de laquelle l'étude a été rendue publique, Mme Pestieau a déclaré que 4 p. cent seulement du commerce global

du Canada se fait avec l'Amérique latine.

Ce chiffre est resté essentiellement constant au cours des 10 dernières années, a ajouté l'économiste montréalais. Bien que le commerce global entre le Canada et l'Amérique latine soit équilibré, tous les pays latino-américains accusent un déficit commercial, à l'exception du Venezuela. Le surplus de la balance commerciale vénézuélienne provient surtout des importants achats de pétrole faits par le Canada.

Le Canada a très bien réussi dans l'exportation de produits automobiles grâce à l'efficacité accrue et à la spécialisation de la production qui ont résulté du pacte canado-américain sur l'automobile.

Le Canada a très bien réussi dans l'exportation de produits automobiles grâce à l'efficacité accrue et à la spécialisation de la production qui ont résulté du pacte canado-américain sur l'automobile.

Le Canada a très bien réussi dans l'exportation de produits automobiles grâce à l'efficacité accrue et à la spécialisation de la production qui ont résulté du pacte canado-américain sur l'automobile.

Le Canada a très bien réussi dans l'exportation de produits automobiles grâce à l'efficacité accrue et à la spécialisation de la production qui ont résulté du pacte canado-américain sur l'automobile.

Le Canada a très bien réussi dans l'exportation de produits automobiles grâce à l'efficacité accrue et à la spécialisation de la production qui ont résulté du pacte canado-américain sur l'automobile.

Le Canada a très bien réussi dans l'exportation de produits automobiles grâce à l'efficacité accrue et à la spécialisation de la production qui ont résulté du pacte canado-américain sur l'automobile.

Le Canada a très bien réussi dans l'exportation de produits automobiles grâce à l'efficacité accrue et à la spécialisation de la production qui ont résulté du pacte canado-américain sur l'automobile.

Le Canada a très bien réussi dans l'exportation de produits automobiles grâce à l'efficacité accrue et à la spécialisation de la production qui ont résulté du pacte canado-américain sur l'automobile.

Nixon rencontre les syndicats

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a décidé de réunir vendredi à la Maison Blanche les principaux dirigeants syndicaux américains.

Assisteront à cette réunion, la première rencontre entre le président et le monde syndical depuis l'annonce du programme de redressement économique: M.

Georges Meany, président de l'AFL-CIO, qui a été une des critiques les plus virulents des mesures présidentielles. M. Leonard Woodcock, président du syndicat des ouvriers de l'automobile, M. Joseph Beirne, président du syndicat des communications, M. I.W. Abel, président du syndicat des travailleurs de

l'acier, et sans doute M. Frank Fitzsimmons, nouveau président du syndicat des camionneurs.

A l'exception de MM. Woodcock et Fitzsimmons, tous ces dirigeants sont membres de la puissante centrale syndicale AFL-CIO qui compte 13.5 millions d'adhérents.

Les banques donnent le ton au marché

Les banques, en tête des hausses, ont établi un nouveau record pour la seconde journée consécutive à la Bourse de Montréal jeudi.

Le volume combiné des transactions des Bourses de Montréal et Canadienne a été de 978,500 actions contre 1.35 million la veille.

Les baisses ont surpassé les hausses par 116 contre 109, avec 93 valeurs inchangées.

Dans les hausses, le Crédit foncier a pris \$2 3/4 à \$59 3/4, Denison Mines \$1 5/8 à \$27 1/2, Southam Press \$1 1/4 à \$62 1/2, Wajax \$1 à \$29, la Banque de la Nouvel-

le-Ecosse \$1 à \$29, Canada Packers 3/4 à \$20 et Koffler Stores 3/4 à \$16 1/4.

Dans les baisses, Moore a perdu 3/4 à \$36 1/4, Walker-Gooderham 1/2 à \$37 3/4, Massey-Ferguson 3/8 à \$12 1/4, Dominion Textile 1/4 à \$19, Pacific Petroleum 1/4 à \$36 1/4, Stelco 1/4 à \$25 3/4 et International Utilities 3/8 à \$38 3/8.

A la Bourse Canadienne, Wabasso a perdu \$1 1/4 à \$15 3/4 et RRD \$1 1/2 à \$10 1/2. Ahed Music a pris 1/2 à \$5 1/2 et Whiterock Estates 3/8 à \$11.

Toronto

Le marché a été actif jeudi à la Bourse de Toronto où les valeurs étaient irrégulières ou légèrement à la hausse.

Le nombre des transactions a été de 2.33 millions d'actions, le volume le plus élevé depuis le 20 juillet et une augmentation comparative aux 2.12 millions de mercredi.

La Banque de Nouvelle-Ecosse a monté de 3/4 à \$28 3/4, Shell de 5/8 à \$36 7/8, Husky Oil de 1/8 à \$18 7/8, Hudson's Bay Oil de 1/8 à \$46 1/4, Denison, de 1/4 à \$27 1/2 et Bethlehem, de 1/2 à \$20 1/2.

New York

Après s'être effrités pendant la majeure partie de la séance, les cours se sont brusquement repliés au cours de la dernière demi-heure et ont clôturé nettement en baisse à Wall Street.

Le marché a ouvert sur une note irrégulière dans l'attente du discours du président Nixon devant le Congrès. M. Nixon n'ayant annoncé aucune surprise, les tassements ont commencé à l'emporter et le mouvement de baisse s'est accentué en fin de séance. Les affaires ont été modérément actives.

POUR TORONTO ET L'OUEST, PRENEZ LE "VOL D'AFFAIRES."

DÉPARTS QUOTIDIENS.

7.00

Vol sans escale pour Ottawa. Dessert ensuite Toronto, Winnipeg, Calgary et Vancouver.

8.00

Sans escale, avec petit déjeuner, pour Toronto. Puis vol direct pour Vancouver.

13.30

*Seul vol sans escale, avec déjeuner, pour Toronto.

17.00

Sans escale pour Ottawa. Puis Toronto et dîner, en route vers Vancouver.

18.00
18.15

Deux vols qui vont jusqu'à Vancouver. Canapés avant Toronto et dîner en route vers l'ouest.

18.55

Le seul vol quotidien direct pour Vancouver. Dîner à bord.

OU PRENEZ L'UN DES 44 "VOLS D'AFFAIRES" HEBDOMADAIRES POUR TORONTO!

*sauf le samedi.

CP Air

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	76 1/4	75 1/2	75 1/2	+ 1/4
Acadia	62 1/2	61 1/2	61 1/2	+ 1/4
Acres Ltd.	500 1/4	500 1/4	500 1/4	+ 1/4
Acres A	66 1/2	65 1/2	65 1/2	+ 1/4
Acres W	64 1/2	63 1/2	63 1/2	+ 1/4
A.C.F.M.	1200 1/2	1200 1/2	1200 1/2	+ 1/4
Aimco Inc.	102 1/2	101 1/2	101 1/2	+ 1/4
Alta Gas T	330 1/4	330 1/4	330 1/4	+ 1/4
Alta Gas P	330 1/4	330 1/4	330 1/4	+ 1/4
Alta Nat	300 1/4	300 1/4	300 1/4	+ 1/4
Alcan	552 1/2	552 1/2	552 1/2	+ 1/4
Alcan P	199 1/2	199 1/2	199 1/2	+ 1/4
Alco	402 1/2	402 1/2	402 1/2	+ 1/4
Alcoa	1160 1/2	1160 1/2	1160 1/2	+ 1/4
Alcanco	1250 1/2	1250 1/2	1250 1/2	+ 1/4
Alumina	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Alumin	213 1/2	213 1/2	213 1/2	+ 1/4
Aluminco	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Anglo	213 1/2	213 1/2	213 1/2	+ 1/4
Ang CT 4	213 1/2	213 1/2	213 1/2	+ 1/4
Ang CT 10	213 1/2	213 1/2	213 1/2	+ 1/4
Ang CT 15	213 1/2	213 1/2	213 1/2	+ 1/4
Aquiline	412 1/2	412 1/2	412 1/2	+ 1/4
Argus 200 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus C pr	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 300 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 400 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 500 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 600 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 700 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 800 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 900 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 1000 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 1100 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 1200 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 1300 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 1400 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 1500 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 1600 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 1700 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 1800 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 1900 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 2000 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 2100 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 2200 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 2300 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 2400 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 2500 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 2600 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 2700 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 2800 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 2900 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 3000 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 3100 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 3200 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 3300 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 3400 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 3500 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 3600 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 3700 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 3800 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 3900 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 4000 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 4100 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 4200 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 4300 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 4400 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 4500 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 4600 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 4700 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 4800 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 4900 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 5000 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 5100 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 5200 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 5300 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 5400 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 5500 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 5600 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 5700 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 5800 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 5900 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 6000 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 6100 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 6200 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 6300 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 6400 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 6500 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 6600 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 6700 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 6800 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 6900 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 7000 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 7100 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 7200 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 7300 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 7400 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 7500 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 7600 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 7700 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 7800 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 7900 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 8000 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 8100 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 8200 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 8300 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 8400 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 8500 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 8600 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 8700 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 8800 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 8900 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 9000 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 9100 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 9200 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 9300 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 9400 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 9500 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 9600 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 9700 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 9800 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 9900 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4
Argus 10000 p	250 1/2	250 1/2	250 1/2	+ 1/4

Hausse de l'or

LONDRES - L'once d'or fin coté hier sur le marché européen de l'or \$41.70 au regard de \$41.35 à la fermeture du marché, mercredi.

cours des changes

PAYS	MONNAIE	COURS
Allemagne	Deutsche Mark	2.99
Angleterre	Pound	2.96
Argentine	Peso	1.68
Australie	Dollar	1.68
Autriche	Schilling	1.68
Belgique	Franc	0.210
Bresil	Cruzado	1.68
Danemark	Krone	1.68
Espagne	Peseta	0.169
France	Franc	1.68
Grèce	Dracme	1.68
Inde	Rupie	1.68
Italie	Lira	0.0014
Japon	Yen	0.0014
Malaisie	Dollar	1.68
Norvège	Krone	1.68
Nouvelle Zélande	Dollar	1.68
Paraguay	Guarani	1.68
Portugal	Escudo	1.68
Swiss	Franc	1.68

les indices

	65	13	7	8	85
MONTREAL					
Changement	-0.27	+0.24	+1.87	+0.40	+0.04
Clôture	187.27	153.59	215.44	80.20	184.14
Sem. der.	185.78	152.44	211.20	79.42	182.45
Mois der.	183.18	151.73	207.58	81.69	180.13
1971 haut	189.08	161.53	213.57	95.75	185.16
1971 bas	176.23	149.59	172.04	76.56	171.18
TORONTO					
Changement	+0.02	+1.32	+0.19	-0.74	-0.74
Clôture	179.26	174.94	90.09	241.52	241.52
Sem. der.	177.68	171.49	88.73	235.58	235.58
Mois der.	176.37	188.06	89.40	236.54	236.54
1971 haut	188.94	202.66	103.01	242.60	242.60
1971 bas	172.83	161.82	87.67	193.18	193.18
DOW JONES					
Ouv.	920.78	925.23	912.38	915.89	-0.40
Industrielles	246.66	248.83	244.96	236.43	-0.04
Transport	113.59	114.04	112.09	112.63	-0.50
Serv. publ.	315.14	317.01	312.29	313.73	-0.99
Ensemble					

montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Alcan	277 1/2
Alcan P	199 1/2
Alco	402 1/2
Alcoa	1160 1/2
Alcanco	1250 1/2
Alumina	250 1/2
Alumin	213 1/2
Aluminco	250 1/2
Anglo	213 1/2
Ang CT 4	213 1/2
Ang CT 10	213 1/2
Ang CT 15	213 1/2
Aquiline	412 1/2
Argus 200 p	250 1/2
Argus C pr	250 1/2
Argus 300 p	250 1/2
Argus 400 p	250 1/2
Argus 500 p	250 1/2
Argus 600 p	250 1/2
Argus 700 p	250 1/2
Argus 800 p	250 1/2
Argus 900 p	250 1/2
Argus 1000 p	250 1/2
Argus 1100 p	250 1/2
Argus 1200 p	250 1/2
Argus 1300 p	250 1/2
Argus 1400 p	250 1/2
Argus 1500 p	250 1/2
Argus 1600 p	250 1/2
Argus 1700 p	250 1/2
Argus 1800 p	250 1/2
Argus 1900 p	250 1/2
Argus 2000 p	250 1/2
Argus 2100 p	250 1/2
Argus 2200 p	250 1/2
Argus 2300 p	250 1/2
Argus 2400 p	250 1/2
Argus 2500 p	250 1/2
Argus 2600 p	250 1/2
Argus 2700 p	250 1/2
Argus 2800 p	250 1/2
Argus 2900 p	250 1/2
Argus 3000 p	250 1/2
Argus 3100 p	250 1/2
Argus 3200 p	250 1/2
Argus 3300 p	250 1/2
Argus 3400 p	250 1/2
Argus 3500 p	250 1/2
Argus 3600 p	250 1/2
Argus 3700 p	250 1/2
Argus 3800 p	250 1/2
Argus 3900 p	250 1/2
Argus 4000 p	250 1/2
Argus 4100 p	250 1/2
Argus 4200 p	250 1/2
Argus 4300 p	250 1/2
Argus 4400 p	250 1/2
Argus 4500 p	250 1/2
Argus 4600 p	250 1/2
Argus 4700 p	250 1/2
Argus 4800 p	250 1/2
Argus 4900 p	250 1/2
Argus 5000 p	250 1/2
Argus 5100 p	250 1/2
Argus 5200 p	250 1/2
Argus 5300 p	250 1/2
Argus 5400 p	250 1/2
Argus 5500 p	250 1/2
Argus 5600 p	250 1/2
Argus 5700 p	250 1/2
Argus 5800 p	250 1/2
Argus 5900 p	250 1/2
Argus 6000 p	250 1/2
Argus 6100 p	250 1/2
Argus 6200 p	250 1/2
Argus 6300 p	250 1/2
Argus 6400 p	250 1/2
Argus 6500 p	250 1/2
Argus 6600 p	250 1/2
Argus 6700 p	250 1/2
Argus 6800 p	250 1/2
Argus 6900 p	250 1/2
Argus 7000 p	250 1/2
Argus 7100 p	250 1/2
Argus 7200 p	250 1/2
Argus 7300 p	250 1/2
Argus 7400 p	250 1/2
Argus 7500 p	250 1/2
Argus 7600 p	250 1/2
Argus 7700 p	250 1/2
Argus 7800 p	250 1/2
Argus 7900 p	250 1/2
Argus 8000 p	250 1/2
Argus 8100 p	250 1/2
Argus 8200 p	250 1/2
Argus 8300 p	250 1/2
Argus 8400 p	250 1/2
Argus 8500 p	250 1/2
Argus 8600 p	250 1/2
Argus 8700 p	250 1/2
Argus 8800 p	250 1/2
Argus 8900 p	250 1/2
Argus 9000 p	250 1/2
Argus 9100 p	250 1/2
Argus 9200 p	250 1/2
Argus 9300 p	250 1/2
Argus 9400 p	250 1/2
Argus 9500 p	250 1/2
Argus 9600 p	250 1/2
Argus 9700 p	250 1/2
Argus 9800 p	250 1/2
Argus 9900 p	250 1/2
Argus 10000 p	250 1/2

Robert D. MacLean

M. William H. Young, président du Conseil d'Administration de Portland Cement Association, Skokie, Illinois, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Robert D. MacLean, de Toronto, comme président de l'Association nord-américaine. Président de Lake Ontario Cement Limited, poste qu'il occupait immédiatement avant sa nomination, M. MacLean est le premier Canadien à être nommé président de Portland Cement Association dans ses 54 années d'histoire. PCA est une source de recherche et de développement du marché pour plus de 80 pour cent des manufacturiers de ciment de l'Amérique du Nord. M. MacLean est au service de Portland Cement Association comme membre du Conseil d'Administration depuis 1966.

Né à Watrous, Saskatchewan, M. MacLean est diplômé en génie de l'Université de Saskatchewan. Il s'associa avec l'industrie du ciment en 1959 lors de son entrée chez Inland Cement Co. Ltd., comme administrateur. Il entra au service de Lake Ontario Cement Limited en 1962 comme vice-président exécutif et directeur général, fut promu en 1964 directeur et assumé en 1965 la présidence de la compagnie.

au comptoir

Ces cours ont été fournis par la Chambre de compensation des bourses de Montréal et Canadienne.

Titre	Volumne	Haut	Bas
Amal Kirkland	8000	75	65
Ansil Mns	1000	005	00
Asgardine	8000	23	21
Bantam	6000	74	48
Bdore Mns	3000	44	18
Black Creek	5000	40	40
Borham Mng	7000	35	35
Brother Hill	1000	10	08
Chibex Mng	500	40	40
Clearwater	4000	21	20
Copeland Ppr	20000	16	6,37
Dasson Copper	11000	12	12
Eastville	10000	12	12
Play Ind Ft Pp	1500	175	175
Gr Lf Nick	1400	2375	2325
Int Systems	300	60	60
Interprov Dred	1000	03	03
Le Frov Corp	1000	19	00
Mns Borden	500	40	40
Louisbourg Mns	200	69,00	68,00
Main Oak	1000	27	27
Mandarin Mns	1500	13	13
Mantam Mns	5000	35	35
Mania Mng	7000	44	42
Manoka Mng	1500	04	04
Marval Mns	3000	53	50
Mayfield Mng	1000	98	80
Meaders Dist	11000	25	25
Mediak	600	25,0	25,0
Matasani Ut	1500	60	60
Muth Access	1500	120	115
New Miller Pip	1000	06	06
Norden Exp	3000	65	65
Pelevon Corp	1000	5,50	5,50
St James Res	20000	130	120
St Maria Srs	1000	41	41
Saurber Creek	1500	25	25
Shelter Bay	16500	40	36
Soca Ltee	2100	105	90
Sespep	300	150	150
Semex Ltee	1750	75	75
Stand Nickel	2000	24	23
Tartan Exp	1000	1,00	1,00
Victoria Alg	2150	54	41
Victoria Alg	7000	07	07

Hausse du dollar canadien

MONTREAL — Coté en devise canadienne, le dollar américain est demeuré inchangé à \$1.01 18-32.

La livre sterling a baissé de 1-8 à \$2.49 7-8.

NEW YORK — Coté en devise américaine, le dollar canadien a pris 3-64 à 98 15-32. Il était à 97-64 il y a une semaine.

La livre sterling a pris 1-32 à \$2.45 57-64.

Northgate	3880	760	745	760
N Rock	4860	125	120	120

Atco Industries Ltd., pour l'année se terminant le 31 mars; 1971, \$730,000, soit 3

des bénéfices

À l'U de M

La théologie refuse de subsister en vase clos

par Gilles Provost

Vous voulez faire de la théologie? Commencez donc par fermer vos livres, par descendre dans la rue et par scruter le monde qui vous entoure. Examinez en quoi consiste votre expérience religieuse personnelle ainsi que celle des gens qui vous entourent. Recherchez quelles questions se posent aux hommes d'aujourd'hui, quels sont leurs problèmes.

C'est en substance ce qu'ont entendu hier les 65 étudiants un peu surpris qui commentaient leurs études de théologie à l'université de Montréal. C'était leur premier contact avec le projet NIET (nouvelle initiation aux études théologiques). Ceux qui venaient là pour trouver une réponse à leurs questions et

craignaient de recevoir une réponse trop abstraite, se trouvaient renvoyés à leurs questions.

Les six professeurs responsables du projet NIET ont expliqué aux étudiants que la théologie ne sert à rien si elle n'apporte pas une véritable libération à l'homme d'aujourd'hui et, surtout, à l'homme de demain. Si elle n'est pas en continuité avec le message de Jésus-Christ, elle est inutile.

Concrètement, cette initiation à la théologie nouvelle commencera donc par une "micro-exploration" du phénomène religieux d'aujourd'hui tel qu'il apparaît à travers les moyens de communication les plus divers. Ces données seront ensuite commentées par

plusieurs professeurs qui en fourniront diverses "grilles de lecture" au moyen des sciences humaines.

Les étudiants seront alors invités eux-mêmes à confronter leur expérience personnelle et leurs interprétations avec cette masse de données. Ils auront à se situer par rapport à ces informations et par rapport aux cours qu'ils auront commencés à suivre.

Ce n'est qu'à ce moment qu'on leur présentera une courte synthèse des principales écoles actuelles de théologie et de leurs conflits, des principaux théologiens, de leurs vies et de leurs ouvrages marquants.

En essayant ensuite d'apprécier et de pondérer les divers éléments religieux découverts, on s'attachera pendant le mois de novembre à situer le rôle de l'Écriture, de la Tradition et de la Révélation. En décembre, trois jours consécutifs seront consacrés à un essai de définition du rôle exact de la théologie.

Le but final de cette démarche est d'amener chaque étudiant, à la fin de l'année, à se définir un projet théologique personnel, une ligne de force qui corresponde à sa personnalité et aux besoins qu'il aura constatés.

A long terme, espère-t-on chez plusieurs étudiants et professeurs, cette nouvelle approche devrait provoquer une remise en question assez générale de l'enseignement théologique de la faculté: la "bête noire" à abattre est l'abstraction et l'oubli des préoccupations du monde d'aujourd'hui et de demain. En même temps, comme il était dit dans la leçon inaugurale, hier matin, il y a là des perspectives pédagogiques: le cours sera davantage bâti en fonction des besoins de l'étudiant et moins en fonction d'une "logique interne" a priori.

Certains professeurs ont également insisté sur la nécessité de donner une place plus grande à l'expérience subjective du croyant dans la démarche théologique et de réintégrer la fonction de l'imaginaire bien analysée par les sciences sociales et psychologiques.

En somme, ce début d'année témoigne que la théologie que plusieurs avaient connue moribonde semble vouloir reprendre vie et se retrouver une place dans un monde sécularisé, de plus en plus étranger à la dogmatique traditionnelle.

actualité religieuse

L'excommunication de Luther

WORMS (AFP) — Le pape Paul VI a refusé de lever l'excommunication prononcée en 1520 par l'Eglise catholique contre le moine réformateur allemand Martin Luther.

La décision du Vatican a été communiquée au mois de juillet dernier par le cardinal Jan Willebrands, président du secrétariat pour l'unité des chrétiens au Vatican, aux 50 signataires du "memorandum de Worms" publié dans cette ville en avril dernier lors d'une rencontre de catholiques allemands. A la suite d'une indisposition, la réponse du cardinal Jan Willebrands a été rendue publique cette semaine à Worms. Le pape a déclaré notamment que "l'invalidation de l'excommunication prononcée contre Luther semble ni réalisable ni appropriée, que ce soit pour mettre en évidence la modification du jugement porté par les catholiques sur Luther ou que ce soit pour favoriser le rapprochement entre luthériens et catholiques". Le cardinal a assuré qu'il restait en contact permanent avec les Eglises luthériennes et qu'il tiendrait compte du "memorandum de Worms".

Session du comité exécutif du COE

SOFIA (AFP) — Le comité exécutif du Conseil oecuménique des Eglises, dont le siège est à Genève et qui groupe 250 Eglises protestantes et orthodoxes, a tenu sa session semestrielle à Sofia du 3 au 9 septembre.

Le docteur Thomas, président du comité exécutif, et le Dr. Eugène Garson Blake, secrétaire général du Conseil, ont rendu compte des travaux de la session au cours d'une conférence de presse. Ils ont tout d'abord rappelé que leur association recherchait avant tout l'union des Eglises et qu'actuellement elle s'efforçait d'établir le dialogue avec des hommes d'autres religions et d'autres idéologies, de trouver une base commune de contacts et de discussions.

Les débats au cours de la session ont porté sur deux questions principales: le racisme et les droits de l'homme. En ce qui concerne le premier point, il a été décidé de verser 200.000 dollars aux organisations qui luttent contre le racisme. Il a été décidé également d'engager une lutte acharnée, notamment contre le "racisme blanc".

Quant aux droits de l'homme, les 26 membres du comité exécutif qui ont pris part à la session ont décidé de charger les Eglises membres du conseil de convaincre leurs gouvernements respectifs, dans un délai de deux ans, de ratifier les deux conventions sur les droits de l'homme, conventions que seuls neuf pays membres de l'ONU ont adoptées jusqu'à présent.

La médecine reste plus populaire que jamais auprès des étudiants

par Solange Chalvin

Face au nouveau régime d'assurance-maladie, les facultés de médecine ont été prises d'assaut par les étudiants. Les universités de Montréal et Laval ont sensiblement augmenté leur nombre d'admissions alors que les universités de Sherbrooke et McGill ont conservé le statu quo. L'augmentation depuis trois ans, à l'université de Montréal, est de l'ordre de 55%.

Pour 564 futurs médecins admis en première année dans les universités québécoises, il y eut plus de 1.200 demandes. Le Dr Yvette Larochelle de l'université Laval nous fait cependant remarquer que les étudiants n'hésitent pas à s'inscrire à deux ou trois universités à la fois. La moyenne est de 1,8 admission par étudiant.

Pour 200 nouveaux étudiants admis à l'université de Montréal, en médecine, 700 se sont vus refuser l'entrée. A Laval, 162, ont été admis contre 405 refusés. A McGill, il y eut 135 nouveaux étudiants sur un total de 528

inscriptions. L'université de Sherbrooke a admis 67 nouveaux élèves ce qui représente une légère augmentation sur l'an dernier.

Dans l'ensemble, on a admis une centaine d'étudiants de plus, cette année, en médecine, au Québec. Ce sont les filles qui ont connu la plus forte augmentation. En effet 36% des nouveaux étudiants à l'université de Montréal sont des filles alors qu'elles représentent 30% à l'université Laval et 17% à McGill.

"La progression est lente mais constante" nous dit le Dr Frappier de l'université de Montréal. Soulignons que sur 8500 médecins au Québec, il y a seulement 460 femmes dont 210 sont spécialistes; environ 300 auraient été diplômées mais ont cessé temporairement la pratique.

C'est la qualité des candidats admis qui a surtout attiré l'attention des responsables à l'admission. A ce sujet, le Dr Frappier nous dit que celle-ci est très élevée et que c'est souvent avec beaucoup de regret et d'hésitation que certaines candidatures ont dû être écartées. De son côté, le Dr Larochelle de l'université Laval a constaté la même chose, ajoutant qu'en plus des prérequis académiques, les

candidats possèdent souvent une expérience humaine et sociale fort valable. Dans l'ensemble, les candidats en médecine sont supérieurs à ceux qui se présentent, il y a trois ou quatre ans.

Soulignons que l'université de Montréal se situe au deuxième rang parmi les universités canadiennes quant au nombre d'étudiants en médecine (il y en aura 750 cette année à l'université de Montréal) et au 8ème rang parmi les universités américaines. Toronto admet un nombre légèrement supérieur d'étudiants en médecine.

Le régime d'assurance-maladie a incité les facultés de médecine à ouvrir les admissions, nous dit le Dr Frappier, mais il faut bien admettre que les aménagements d'espace, les équipements techniques, la pénurie de professionnels de la santé disponibles pour l'enseignement, sont des freins certains à une expansion plus grande des facultés de médecine.

Le taux d'abandon des études en médecine est passé de 60% en 1948 à 7 à 10% actuellement, ce qui signifie que le Québec, d'ici quelques années sera doté d'un nombre sinon suffisant du moins fort respectable de professionnels de la santé, ajoute le Dr Frappier.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées sous cette rubrique couvrent 30% la ligne agate (14 lignes agates ou paires). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et de retour du courrier est gratuit et confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphone ou écrivez à:

LE DEVOIR

418 est, rue Notre-Dame, Montréal, Tél. 944-3301

Compétence:

Bernard Lutz



COLLÈGE
DU
VIEUX MONTRÉAL

Postes ouverts Techniciens de travaux pratiques

Secteur des sciences et techniques appliquées

- Un (1) technicien - techniques de l'architecture
- Un (1) technicien - techniques de fabrication mécanique
- Un (1) technicien - équipement motorisé
- Deux (2) techniciens - électronique
- Un (1) technicien - électrodynamique

Fonctions:

Assister le personnel enseignant dans la réalisation de travaux de laboratoire et maintenance d'équipement.

Collaborer à la réalisation de projets.

Qualifications:

Secondaire V

Diplôme d'Enseignement collégial dans l'option postulée.

Salaire:

Selon la convention - Maximum \$6,770.00

Faire parvenir votre demande avant le 15 septembre 1971 à:

Directeur du Personnel
Collège du Vieux Montréal
200 ouest, rue Sherbrooke
MONTRÉAL 129, Québec

DIRECTEUR GÉNÉRAL ALIMENTATION

Le Défi

Ce poste offre l'occasion d'assumer la direction générale d'une jeune société dynamique spécialisée dans la fabrication et la distribution de produits de consommation courante. Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général sera responsable de la coordination des activités de commercialisation, de la fabrication et de l'administration financière de l'entreprise. Cette fonction offre un potentiel des plus intéressants aux cadres qui désirent poursuivre une carrière au sein d'une organisation à l'avenir prometteur. Lieu de travail: Montréal.

Les Candidats

Cette fonction attirera les gestionnaires qui ont su démontrer leurs capacités au niveau de la direction générale d'une entreprise dans le domaine des produits de consommation courante. Conscients de l'importance de développer une opération rentable, ils ont eu l'occasion de se familiariser avec les problèmes que rencontre une entreprise moderne de fabrication et de distribution. De plus ils possèdent l'habileté administrative, l'imagination et l'énergie nécessaires pour évoluer dans un milieu où l'on favorise pleinement la contribution personnelle des individus.

Vous référant au dossier DL11-528 F, veuillez adresser votre demande, qui sera traitée confidentiellement, à monsieur D.H. Lamb, 1, Place Ville-Marie, Montréal, téléphone: 861-7481.

P.S. ROSS ET ASSOCIÉS CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

MONTRÉAL • QUÉBEC • OTTAWA • TORONTO • WINNIPEG
CALGARY • VANCOUVER • HALIFAX • LONDRES

Représentés dans des villes importantes à travers le monde.

L'HÔPITAL ST-FRANÇOIS D'ASSISE requiert les services d'un ou d'une PHYSIOTHÉRAPEUTE

Prière d'adresser curriculum vitae au Directeur du Personnel.

Salaire selon les échelles établies par le Ministère des Affaires Sociales et en conformité avec l'expérience.

Hôpital St-François d'Assise,
1605, 1ère avenue,
Québec Jc.-.

TERRATECH LTÉE TECHNICIENS EN SOLS

Terratech est à la recherche de plusieurs techniciens en sols possédant une vaste expérience du forage. Le travail consiste à décrire les sols et la roche, effectuer des essais de perméabilité et au scissomètre, installer des piézomètres et échantillonner les sols avec le carottier fendu, les tubes Shelby et les échantillonneurs à piston. Le lieu de travail est situé dans un rayon de 200 milles autour des grands centres Montréal - Québec.

Le salaire est à discuter.

Toute demande devra être accompagnée d'un curriculum vitae et sera traitée confidentiellement. Les candidats sans expérience sont priés de s'abstenir.

Terratech Ltée
275 Benjamin Hudon
Montréal 379

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE DEMANDÉE

LE POSTE:

Agir comme secrétaire du Directeur général. Correspondance - Procès-verbaux - Classement de documents, etc.

EXIGENCES

Sténo-dactylo. Bonne expérience. Culture générale. Français seulement.

SALAIRE:

Jusqu'à \$6,000. Bénéfices marginaux avantageux.

S'adresser par écrit à:

Ecole Mont Saint-Antoine Inc.
8147 est, rue Sherbrooke
Montréal, P.Q.
A.S.M.P.E. Parent.

DIRECTEUR DE SUCCURSALE CANADIEN FRANÇAIS ASSURANCE-VIE, MONTRÉAL

Une compagnie bien établie et ancienne a un poste pour un directeur de succursale canadien français à Montréal. Voilà une bonne occasion de travailler au service d'une compagnie en pleine expansion.

La rémunération comprend salaire, dépenses et un généreux ensemble d'avantages sociaux, tels pension non contributive, pension pour la veuve et les orphelins, achat d'une maison et avantages médicaux.

Candidature traitée confidentiellement; détails sur l'expérience. Écrire à:

Case 1563, Le Devoir Montréal, P.Q.

Bureau de comptables demande COMPTABLE AGRÉÉ

Minimum 2 ans d'expérience
Excellent salaire et possibilité d'avancement.

(Fiche 7398)

Cramer, Greenfield, Nozetz, L'Écuyer & Cie
Comptables agréés
1435, rue St-Alexandre, suite 1270, Montréal III
Tél.: 845-7163

REPRÉSENTANT MÉDICAL

Si vous possédez les qualifications suivantes:

- degré universitaire ou l'équivalent en sciences
- âge de 25 à 30 ans
- bilingue de préférence
- succès dans la vente

Appelez: 845-6146

Mme Fautoux (Personnel Professionnel)

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HONORÉ-MERCIER

requiert les services de

2 professeurs de sciences

- 1 prof. de physique - 43
- 1 prof. de sciences générales
- 1 prof. de catéchèse - sec. V.
- 2 prof. de dactylographie
- 1 prof. de musique
- 1 prof. d'anglais
- 1 prof. de mécanographie
- 2 prof. d'arts plastiques

EXIGENCES:

Brevet ou diplôme d'enseignement ou permis d'enseignement pour la matière demandée.

Les candidats intéressés devront communiquer par téléphone

348-4951 poste 234 (St-Jean)

COLLÈGE DE SHERBROOKE Offre d'emploi

POSTE: TECHNICIEN DE TRAVAUX PRATIQUES DE BIOLOGIE

FONCTION:

Préparation des travaux pratiques de biologie et en particulier pour les laboratoires de zoologie, botanique et physiologie.

EXIGENCES:

Diplôme de technicien en biologie ou attestation de 3 années d'études post-secondaires (sciences comme matière dominante, surtout biologie) dans une institution reconnue.

SALAIRE:

Conditions très intéressantes.

Tout candidat intéressé est prié de faire parvenir son curriculum vitae avant le 16 septembre 1971 à 17h au:

Secrétaire général
Collège de Sherbrooke
2965, boulevard Université
Sherbrooke, Qué.



La Commission Scolaire Régionale Le Royer

recherche les services de professeurs dans les matières suivantes:

- I.S.P. (11 périodes/semaine)
- Biologie humaine
- Chem. Study - sec. IV
- ayant connaissance de la méthodologie du Chem Study
- P.S.S.C.
- ayant connaissance de la méthodologie du P.S.S.C.
- Ecologie
- Arts plastiques
- pour une école anglaise (11 périodes/semaine).

Exigences:

- Légèrement qualifié
- Expérience au Québec

Seules les demandes écrites seront considérées.

Envoyer curriculum vitae avant le 15 septembre 1971 à:

M. André Milton
Responsable d'effectifs
129, avenue Grande-Allée
Montréal 550, Qué.

La Commission Scolaire Régionale Le Royer demande un

AGENT DE GESTION - COMPTABILITÉ

Fonction:

Assumer la responsabilité de différentes tâches comptables touchant surtout les comptes à payer, les comptes de banque et les services auxiliaires de la commission.

Exigences:

- Posséder une formation scolaire en comptabilité correspondant au moins à 13 années d'études
- A au moins 1 an d'expérience dans le domaine.

Traitement:

De \$6,975 à \$9,285 selon expérience.

Seules les demandes écrites seront considérées.

Adresser curriculum vitae avant le 13 septembre 1971 à:

M. André Milton
Responsable d'effectifs
129, avenue Grande-Allée
Montréal 550

UNE CARRIÈRE DANS LA COMPTABILITÉ

Nous invitons les candidats parfaitement bilingues comme

COMPTABLES AGRÉÉS

à se joindre au personnel comptable de notre bureau de Montréal. Les candidats doivent avoir un minimum de 3 ans d'expérience dans ce domaine ou une expérience connexe pour une période d'un an.

C'est une situation d'avenir. Les occasions de promotion sont excellentes pour les candidats qualifiés.

Le salaire selon l'expérience.

Veuillez faire parvenir vos demandes avec curriculum vitae, indiquant le salaire désiré à dossier 8625.

DELOITTE, HASKINS & SELLS
Comptables Agréés,
930 Sun Life Building,
Montréal 11, Québec.

DEMANDES D'EMPLOI

TRADUCTRICE

Membre de l'ATIO, en 2ème année de traduction de l'U. de T. menant au diplôme.

8 années d'expérience en assurance. Traduction de l'anglais au français de documents techniques: d'assurance, fonds mutuels, publicitaires, commerciaux, médicaux. Recherche terminologique.

Dirigerait service de traduction ou serait intéressée à poste de traductrice technique ou rédactrice publicitaire.

Écrire à Case 1564,
Le Devoir, Mtl.

Simpsons-Sears

Le rapport de la première moitié de l'exercice 1971 accuse une amélioration sensible sur 1970.

En effet, le rapport intermédiaire des résultats non vérifiés de la société communiqué hier aux actionnaires montre que dans les 26 semaines se terminant le 7 juillet:

Les ventes nettes consolidées ont été de \$328,458,000, soit une augmentation de 17% sur la période correspondante de 1970. Les gains nets ont atteint \$5,518,000 comparativement à \$2,877,000 de l'année précédente, soit l'équivalent de 35c l'action comparativement à 19c au premier semestre de 1970.